

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS

SUISSE, franco domicile. 1 an 6 mois 3 mois 1 mois
 20.- 10.- 5.- 1.70
 ETRANGER: Mêmes prix qu'en Suisse dans la plupart des pays d'Europe et aux Etats-Unis, à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, les prix varient et notre bureau renseignera les intéressés
 TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POST. IV. 178

ANNONCES - Bureau: 1, rue du Temple-Neuf

14 c. le millimètre, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le mm., min. 1 fr. - Avis tardifs et urgents 30, 40 et 50 c. - Réclames 50 c., locales 30 c. - Mortuaires 20 c., locaux 14 c.
 Pour les annonces de provenance extra-cantonale, s'adresser aux Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL
 ET LES CONTRÉES AVOISINANTES - PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Prise de position des Etats-Unis de plus en plus nette

M. Roosevelt lance moralement une véritable déclaration de guerre aux puissances totalitaires

Dans un retentissant discours, il déclare entre autres et en substance: « La démocratie entre en action... Le peuple américain unanime s'engage dans un effort total... La Grande-Bretagne recevra tout ce dont elle a besoin... Grâce aux Etats-Unis, les dictatures n'imposeront pas leur système au monde »

WASHINGTON, 16 (Reuter). — Le président Roosevelt a prononcé samedi un discours au dîner de l'association des correspondants de la Maison-Blanche.
 Il a débuté en rappelant qu'au cours de la dernière guerre, l'Allemagne avait été informée par ses représentants aux Etats-Unis que le désaccord régnait aux Etats-Unis. Il a déclaré:
 « Que les dictateurs d'Europe et d'Asie ne doutent pas maintenant de notre unanimité. Avant que la guerre actuelle n'éclate le 1er septembre 1939, j'étais plus tourmenté au sujet de l'avenir que la plupart des gens. Les événements prouvent que je n'étais pas assez tourmenté.

La démocratie est entrée en action

Après avoir dit que le peuple américain écrit une nouvelle page d'histoire, le président Roosevelt poursuit:
 La grande nouvelle de la semaine est celle-ci: le monde a appris qu'en tant que nation unie, nous nous rendons compte du danger qui nous menace et que pour faire face à ce danger notre démocratie est entrée en action. Bien que l'autocratie prussienne ait été mauvaise, nous savons que le national-socialisme est bien pire. Les forces nationales-socialistes ne recherchent pas de simples modifications coloniales ou des rectifications de frontières européennes d'une importance secondaire. Elles recherchent ouvertement la destruction de tous les systèmes de gouvernement par élection dans tous les continents y compris le nôtre. Elles cherchent à établir des systèmes de gouvernement basés sur l'enregistrement de tous les êtres humains par une poignée de dirigeants qui saisissent le pouvoir par la force.
 Ces hommes et leurs partisans hypnotisés appellent cela un ordre nouveau; mais ce n'est pas nouveau et ce n'est pas un ordre. L'humanité n'acceptera jamais d'une façon permanente un système imposé par la conquête et basé sur l'esclavage.

La fin de tout compromis

Se référant au débat sur le projet de loi « prêt et bail » le président Roosevelt dit:
 La décision est proclamée non par la voix d'un seul homme, mais par la voix de 130 millions. Elle nous engage tous et le monde ne peut plus en douter. La décision est la fin de toute tentative d'apaisement dans notre pays, la fin des suggestions de nous entendre avec les dictateurs, la fin des compromis avec la tyrannie et les forces d'oppression. C'est maintenant que la nécessité est urgente. Nous croyons fermement que lorsque notre production donnera à plein rendement, les démocrates du monde pourront prouver aux dictateurs qu'elles ne peuvent pas gagner.

Nous enverrons outre-mer tous les avions et autres instruments de guerre anciens et nouveaux dont nous pourrions nous passer. C'est une stratégie de bon sens.
Pour un effort total
 Le président demande à l'industrie américaine d'envoyer ses produits au front des démocraties dès maintenant. Il lance un appel pour le maintien de l'unité actuelle et poursuit:
 Nous n'avons pas et nous n'aurons jamais la fausse unité d'un peuple intimidé par les menaces et trompé par la propagande. Aujourd'hui enfin, notre effort n'est pas un effort partiel. C'est un effort total.
 Soulignant les clauses du projet « prêt et bail », qui s'étendent aux munitions de toutes sortes et aux facilités pour les transporter, le président Roosevelt annonça que de nombreux articles sont déjà partis aussitôt après la signature du projet.
 Puis le président Roosevelt déclara:
 Ici à Washington, nous pensons à la vitesse, à la vitesse immédiate. Je pense que ce mot d'ordre sera entendu dans tous les foyers de la nation.
Le peuple américain doit consentir à des sacrifices
 Le président avertit ensuite toutes les classes du peuple américain qu'elles devront faire des sacrifices dans l'avenir. Il déclare que les bénéfices seront plus bas, les impôts plus élevés, les heures de travail plus longues. L'orateur souligne que s'il y a

130 millions d'individus aux Etats-Unis, « il y a beaucoup plus de millions d'individus en Grande-Bretagne et ailleurs qui protègent bravement la grande flamme de la démocratie contre l'obscurcissement de la barbarie ». Et il poursuit:
 Ce n'est pas assez que nous égalisions la mèche et que nous polissions le verre. Le moment est venu pour nous de fournir du carburant en quantité toujours croissante pour continuer à faire brûler la flamme.
Un million et demi d'Américains sous les armes
 Il annonce ensuite qu'il y a presque un million et demi de citoyens américains actuellement sous les armes et le président rend hommage à leur résolution.
 Il a déclaré qu'il ne fallait pas que la résolution des Etats-Unis soit entravée par des grèves non nécessaires, par un sabotage délibéré ou des bénéfices illicites. Reconnaissant que les Américains se rendent compte de l'extrême gravité de la situation, il poursuit:
 C'est pourquoi, ils ont demandé et obtenu une politique d'assistance complète, immédiate et sans conditions pour la Grande-Bretagne, la Grèce, la Chine et pour tous les gouvernements exilés dont les patries sont temporairement occupées par les agresseurs. A partir de maintenant, cette assistance sera accrue sans cesse jusqu'à ce que la victoire totale soit remportée.
 (Voir la suite en dernières dépêches)

Le gouvernement de Vichy lutte contre la spéculation

LE MARCHÉ NOIR FINANCIER VA DISPARAITRE EN FRANCE

Notre correspondant de Vichy nous écrit:
 Dans tous les domaines, la France lutte contre deux fléaux qui sont les suites de la défaite: la spéculation et l'égoïsme individuel.
 Deux lois financières ont été récemment promulguées à Vichy dans lesquelles se manifestent la volonté de redressement et de justice qui caractérise l'action du gouvernement du maréchal, dans le politique, le social et l'économique.
 Ces textes sur lesquels nous croyons utile de revenir auront pour premier effet d'élargir le marché de la Bourse de Paris jusqu'ici entr'ouvert seulement aux fonds d'Etats.
 A partir du 19 mars prochain, les actions des sociétés françaises déjà inscrites à la cote pourront faire

l'objet de transactions avec garantie de cours, tout comme avant la guerre.
 Cette mesure qui insufflera une vie nouvelle au marché financier a été accueillie avec la plus légitime satisfaction par les milieux d'affaires qui en étaient réduits depuis plusieurs mois aux cotations manifestement insuffisantes des bourses provinciales de Lyon, Marseille et Toulouse, dont les services n'étaient pas organisés pour des opérations aussi considérables.
LUTTE CONTRE LA FRAUDE ? PAS SEULEMENT
 Afin d'éviter la fraude et de juguler la spéculation, la première de ces lois stipule sagement que les actions négociées ne pourront être livrées que sous la forme nominative à

DANS LES BALKANS

Un journal de Belgrade annonce que la Yougoslavie maintiendra son indépendance

BELGRADE, 17 (Reuter). — Le journal « Politika » déclare dans un éditorial que « depuis que les grandes puissances ont commencé à régler leurs comptes, la Yougoslavie a adopté une politique de stricte neutralité. Cette politique est la plus conforme au désir de la population de demeurer en paix et de défendre la liberté, l'indépendance et l'intégrité du pays ».
 L'éditorial souligne que le fait principal, qu'il convient d'avoir présent à l'esprit, est que, jusqu'à maintenant, personne n'a menacé la Yougoslavie.
 « Cette politique de neutralité, poursuit-il, fut souvent approuvée par les deux belligérants. Il convient de souligner que la Yougoslavie, loin de ne pas se soucier de ses intérêts vitaux, les défendrait jalousement. La population refuserait également d'être dupée par toute politique venant du dehors et rejetterait toute tentative de la faire dévier du chemin qu'elle suit aujourd'hui.
 » Conscient de ses droits et de ses obligations, le peuple refuserait aujourd'hui et demain de se soumettre à une politique de subterfuges ou à une pression qui l'humilierait à ses propres yeux ».
 Le « Politika » conclut en disant qu'au cas où une telle tentative serait faite, la nation yougoslave, malgré son désir de paix, défendrait sa liberté et son indépendance.

Une réponse d'Ankara à Berlin ?

SOFIA, 16 (D.N.B.). — On apprend, dans les cercles politiques de Sofia, qu'un haut fonctionnaire du ministère turc des affaires étrangères, M. Vergin, est arrivé dans la capitale bulgare. M. Vergin se rendrait en Allemagne, porteur d'un message du président de la république turque.

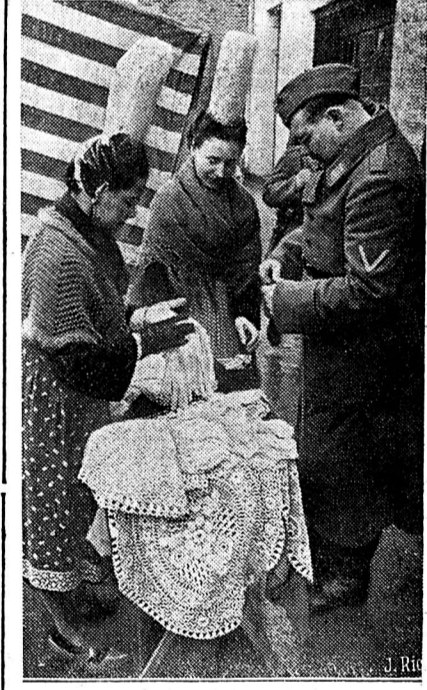
Conséquences de la défaite

L'angoissant problème du ravitaillement français

Sous la pression américaine, l'Angleterre adoucirait le blocus à l'égard de son ex-allié moyennant un contrôle rigoureux
 WASHINGTON, 16 (Reuter). — Les milieux politiques de Washington examinent la possibilité de consentir un relâchement positif du blocus en faveur de la France. Il est bien connu à Washington que la politique britannique et américaine tâche, depuis quelque temps, de contrebalancer les efforts faits pour pousser Vichy à entrer en coopération plus étroite avec l'Allemagne et de faire tout le possible pour aider Vichy à résister à la pression allemande.
 On croit à cet effet que quelque relâchement du blocus, dans des cas spécifiques et avec des garanties adéquates, pourrait être envisagé, mais cela n'indique pas que les Etats-Unis « intercèdent auprès de la Grande-Bretagne pour obtenir le relâchement du blocus de la France ».
 Si on décidait quelque relâchement, ce serait en faveur de l'envoi de vivres en France non occupée et à condition que l'on ait des assurances positives que ces vivres ne parviendraient pas à l'ennemi. On demanderait également l'assurance que les ouvriers français de France non occupée, travaillant à la fourniture de matériel destiné à l'effort de guerre allemand, ne bénéficieraient pas de ce relâchement.
 Selon les milieux de Washington habituellement bien informés, parmi les autres stipulations figureraient la cessation de tout passage de troupes allemandes se rendant au Maroc français, avant que les vivres soient autorisés à passer à travers le blocus et, l'assurance que le gouvernement de Berlin, M. Laval et l'amiral Darlan n'essaieraient pas de forcer le gouvernement français à dépasser les clauses de l'armistice.
 Mais on souligne à Washington qu'aucune décision n'a été prise à ce sujet et que les Etats-Unis n'exercent certainement aucune pression sur la Grande-Bretagne pour qu'elle prenne des mesures qu'elle ne s'estime pas justifiée à prendre.

Le commentaire d'un journal new-yorkais

NEW-YORK, 17 (Havas). — Le désir exprimé par le président Roosevelt d'envoyer une quantité limitée de denrées à la France non occupée paraît être à la veille d'être réalisé, écrit le « New-York Times » qui ajoute:
 On croit savoir que le gouvernement britannique a été sensible à l'argument du gouvernement de Washington, selon lequel une autorisation en faveur du ravitaillement de la France non occupée pourrait avoir d'heureux effets du point de vue politique.
 Un tel geste montrerait que la Grande-Bretagne ne tente nullement de faire souffrir la France inutilement.



En France occupée
 En Bretagne, les soldats allemands achètent de magnifiques dentelles, faites par les femmes bretonnes

La déclaration d'un porte-parole de l'autorité anglaise

VICHY, 17. — L'agence Havas communique:
 Une dépêche de Londres rapporte des déclarations de M. Dingle-Foot, secrétaire parlementaire du ministère de la guerre économique britannique, faites samedi soir.
 Commentant les récentes paroles de l'amiral Darlan et le relâchement éventuel du blocus anglais en faveur de la France, M. Dingle-Foot a dit que « la Grande-Bretagne ne cherchait pas à brimer la France et était prête à envisager l'examen d'une solution nouvelle si celle-ci pouvait être trouvée ».
 On fait remarquer à ce sujet de source autorisée que dès le 1er août 1940, des propositions concrètes, qui furent renouvelées depuis à plusieurs reprises, furent formulées à ce sujet

DANS LE SECTEUR CENTRAL D'ALBANIE

Depuis sept jours, les forces grecques contiennent les attaques italiennes

De part et d'autre, l'aviation déploie une activité intense pour soutenir les combattants dans leur lutte sanglante

ATHENES, 16. — De source compétente, on donne les détails suivants sur la bataille qui, depuis sept jours, se poursuit dans le secteur central du front albanais:
 Depuis l'aube du 9 mars, l'ennemi déclencha une forte offensive, qui s'est poursuivie jusqu'à ce jour. Le front de cette offensive s'étend du fleuve Vououssa jusqu'à la pente sud du mont Tomorris, sur une largeur de 30 km. L'effort de l'ennemi fut surtout concentré de la pointe septentrionale du mont Trebeshina jusqu'au village de Boubessi, sur une largeur de quatre kilomètres. L'attaque fut soutenue par une nombreuse artillerie lourde et légère et de nombreux avions de bombardement et de chasse.
 Selon les affirmations des prisonniers italiens, l'ennemi concentra sur le front d'attaque sept divisions et d'autres unités dont une légion de chemises noires. Malgré l'opini-

QUAND LA REICHSWEHR INSTRUIT L'ARMÉE ROUMAINE



Des officiers d'état-major roumain viennent d'être invités à faire un voyage d'études en Allemagne et sur les champs de bataille de l'ouest. — Voici les officiers roumains regardant un exercice de mitrailleuse lourde allemande

CONTRE LE MARCHÉ NOIR

Le fisc n'étant pas en cause dans cette affaire, on peut se demander pourquoi les finances ont tenu à contrôler si étroitement les transactions effectuées sur les titres aux porteurs.
 La raison est facile à comprendre, quand on saura que le marché noir exerça ses ravages sur les actions tout comme il les exerça encore sur les denrées alimentaires rationnées.
 Depuis juillet, une véritable bourse sans agent de change ni coulissier s'était constituée un peu partout dans les grands centres et ainsi qu'à l'accoutumée, c'est la malheureuse clientèle qui en faisait les frais.
 Gaston GELIS.
 (Voir la suite en cinquième page)

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse; sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer; il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal en mentionnant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant.

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

A LOUER

STUDIO de 2 pièces, à louer au centre de la ville. — Etude Pettipierre et Hotz.

SABLONS, à remettre appartement de 4 chambres, complètement remis à neuf. Balns. Central. Balcon. — Etude Pettipierre & Hotz.

JOLI LOGEMENT quatre chambres, cuisine et dépendances, en plein soleil. Oratoire 3, 2me.

A louer 1, 2, 3 ou 4 pièces à l'usage de BUREAUX, situées dans bel immeuble du centre de la ville. Chauffage général. Concierge. — Etude Pettipierre & Hotz.

VIEUX-CHATEL, à louer appartement de 3 chambres et dépendances. Prix: Fr. 50.— Etude Pettipierre et Hotz.

PARCS, à louer appartements de 2 et 3 chambres, balcon, jardin. Vue. Prix: Fr. 60.— 65.— et 70.— Etude Pettipierre & Hotz.

Rue du Manège, à louer appartement de 3 chambres, bain, chauffage central. Etude Pettipierre & Hotz.

RUE LOUIS-FAVRE, à louer appartement de 3 chambres, situé au midi, balcon. Vue. — Etude Pettipierre et Hotz.

Pour cause de départ à louer pour le 24 juin, Fbg de l'Hôpital 22 bel appartement de six chambres, chambre de bains, chauffage central, part au jardin. Etude Baillolet et Berger, Tél. 5 23 26.

FAUBOURG DE L'HOPITAL, à louer 1er étage de 3 chambres et dépendances. — Etude Pettipierre et Hotz.

BEAUREGARD, à louer à prix avantageux, appartement de 3 ou 4 chambres. Bain. Central. Vue. Véranda. — Etude Pettipierre & Hotz.

À louer, AU CENTRE, appartement de 3 chambres avec chambre, — Etude Pettipierre et Hotz.

COTE, à louer appartements de 3 et 4 chambres, balcon, vue étendue. Etude Pettipierre & Hotz.

À louer, rue du Seyon, beau magasin, dès le 24 juin. Etude Brauen.

A louer petit logement, 4me étage, au soleil. S'adresser (matin ou soir), rue Louis-Favre No 24, 1er étage.

EVOLVE, à louer 1er étage de 4 chambres, balcon, vue. Prix avantageux. — Etude Pettipierre & Hotz.

Monruz

A louer pour le 24 juin, joli pignon (2me étage) de deux chambres, cuisine et dépendances, au soleil. 35 fr. par mois. S'adresser: Monruz 60.

A louer, au centre de la ville, appartement de 4-5 chambres, complètement remis à neuf. Balns. Central. Etude Pettipierre & Hotz.

Beau logement

dans quartier tranquille, cinq chambres, éventuellement quatre, balns, jardin, vue. Demander l'adresse du No 569 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer, à proximité de la Gare, appartement de 4 chambres, complètement remis à neuf. Prix avantageux. — Etude Pettipierre & Hotz.

CHAMBRES

Petite chambre, soleil, Louis-Favre 17, 2me, à droite.

DEUX JOLIES CHAMBRES, éventuellement part à la cuisine. Môle 10, 3me étage.

PENSIONS

Petite famille de Berne prendrait en pension

JEUNE FILLE OU GARÇON désireux fréquenter les écoles de la ville. Pension saine et vie de famille. Adresse: famille Begert, Allmendstrasse 36, Berne. SA 2808 B

Personne distinguée, offre

home confortable

à messieurs âgés, de toute honnabilité et ayant leurs meubles. Adresser offres écrites à M. D. 612 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES A LOUER

On demande pour tout de suite, chambre non meublée Adresser offres écrites, avec prix, à L. B. 607 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche dans bonne famille, à Berne, jeune fille intelligente, sérieuse et aimant les enfants pour aider au ménage. Occasion d'apprendre la langue allemande. Adresser offres et photographie sous F. O. 613 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche jeune homme, si possible de 15 ans, comme

commissionnaire pouvant coucher chez ses parents. Se présenter à l'épicerie Tissot, Vauseyon 17.

Mme Louis Carbonnier, faubourg de l'Hôpital 22, Neuchâtel, cherche pour date à convenir,

JEUNE FILLE de confiance, propre et active, âgée de 20 ans au moins, pour tous les travaux d'un ménage soigné.

Fabrique de produits VOYAGEUR ou VOYAGEUSE

capable et bon vendeur, pour visiter la clientèle particulière. Produit apprécié. Conditions intéressantes. — Ecrire à Case postale 69, VEVEY.

JEUNE FILLE

sérieuse, désirant apprendre les travaux d'un ménage soigné. Mme Vogt, Schwarztorstrasse 41, Berne. SA 2805 B

JEUNE FILLE pour aider au ménage et garder les enfants, et pouvant coucher à la maison. Demander l'adresse du No 598 au bureau de la Feuille d'avis.

chauffeur-livreur de confiance et robuste, si possible célibataire. Adresser offres à J. P. 617 au bureau de la Feuille d'avis.

représentant présentant bien, pour la vente d'un rasoir électrique. Faire offres écrites sous D. A. 615 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. D'EMPLOIS Jeune fille propre et active, ayant quelques notions de la cuisine, aimant les enfants, cherche place de

bonne à tout faire pour le 15 avril ou le 1er mai. Gages désirés 50-60 fr. par mois. Demander l'adresse du No 599 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille âgée de 18 ans cherche place dans ménage soigné, à Neuchâtel, pour mars ou avril. (Quelques notions de la cuisine). Vie de famille désirée, de même que l'occasion d'apprendre la langue française. — Mme Aeschbach, Muldenstrasse 27, Berne. SA 15536 B

On cherche pour

jeune homme de 17 ans, sachant traire, place appropriée dans train de campagne moyen du Val-de-Ruz, en vue d'apprendre la langue française. Les offres, de familles honorables, sont à adresser à Joh. Arni, secrétaire communal, Biezwill, district de Buchsberg (Soleure).

A placer pour Pâques ou plus tard, un certain nombre de

jeunes filles âgées de 16 ans, dans des maisons privées, comme volontaires, bonnes d'enfants, etc. (pas pour la campagne). Œuvre de placement de l'Eglise argovienne. — S'adresser à Mlle Schweizer, Vorderwald (Argovie). SA 15704 A

Homme sérieux cherche

occupation Adresser offres écrites à G. O. 583 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour le 15 avril place pour

volontaire dans famille chrétienne, ainsi qu'un

échange pour jeune fille de Mestal (Bâle-Campagne), dans famille. S'adresser à Mme Müller, Stadtmision, Neuchâtel. — Tél. 5 36 22.

AVIS DIVERS

ECHANGE Qui prendrait jeune fille âgée de 16 ans, élève de l'école de commerce à Neuchâtel, en pension en échange avec jeune fille ou garçon aux mêmes conditions? Bonnes écoles. — Vie de famille désirée et assurée. — Offres sous chiffres Q. 2550 à Publicitas, Soleure.

JEUNE HOMME âgé de 16 ans, fort, désirant apprendre la langue française, on cherche

échange avec jeune fille ou garçon pour, réciproquement, suivre l'école. Si échange pas possible, éventuellement place facile à la campagne avec possibilité assurée de pouvoir suivre l'école. Pas de gages demandés mais vie de famille désirée. Offres à F. Müller, secrétaire communal, Boltigen (Simmental).

DENTIERS

tous systèmes
Dents suisses
Cabinet de prothèse dentaire
Charles Marquet
mécanicien-dentiste
11, rue des Beaux-Arts
Tél. 5 81 45

plateau cuiseur

pour cuisinières à gaz, le vendredi 21 mars, de 15 à 18 h. Mmes Berthoud, Sabions 49, 1er étage.

échangez... échangez... échangez... échangez...

voire vieux mobilier... votre vieille salle à manger... votre vieille chambre à coucher... contre du moderne à votre goût... et cela surtout à peu de frais. Tous renseignements sans aucune obligation d'achat. **Mesubles G. MEYER** Fbg de l'Hôpital 11, Neuchâtel Téléphone 5 23 75



La pierre angulaire
Quels que soient le bonheur, les joies, les succès que la vie peut vous réserver, vous les goûterez dans une plus grande tranquillité d'esprit si l'avenir de votre famille est assuré par une police « VITA ».

"VITA"
Compagnie d'assurances sur la Vie à Zurich
Agence Générale: H. Borel, Neuchâtel
rue Saint-Maurice 2 Tél. 5 10 47

ABONNEMENTS

pour le 2^{me} trimestre
Paieient sans frais, par chèques postaux, jusqu'au 5 avril

En vue d'éviter des frais de remboursement, MM. les abonnés peuvent renouveler dès maintenant à notre bureau leur abonnement pour le 2^{me} TRIMESTRE, ou verser le montant à notre

compte de chèques postaux IV. 178

A cet effet, tous les bureaux de poste délivrent gratuitement des bulletins de versements, qu'il suffit de remplir à l'adresse de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL, SOUS CHIFFRE IV. 178.

Le paieient du prix de l'abonnement est ainsi effectué SANS FRAIS de transmission, ceux-ci étant supportés par l'administration du journal.

Prix de l'abonnement: Fr. 5.--

Prière d'indiquer lisiblement, au dos du coupon, les NOM, PRÉNOM et ADRESSE EXACTE de l'abonné.

Les abonnements qui ne seront pas payés le 7 avril feront l'objet d'un prélèvement par REMBOURSEMENT POSTAL, dont les frais incomberont à l'abonné.

ADMINISTRATION DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

AVIS DE TIR

Des tirs à balles seront exécutés dans le pâturage des Gollières, au N.-O. des Hauts-Geneveys, les 18, 19, 20 et 21 mars 1941
Le pâturage des Gollières, la côte de Tête de Ran, jusqu'à 2 km, au nord des Gollières, la combe Vallier et la forêt entre les Hauts-Geneveys et les Plainchis sont interdits à la circulation de 0700 à 1830.
Le public est prié de se conformer strictement aux ordres des sentinelles.
Le Cdt. de l'exercice.

APPRENTISSAGES

et apprentis seront trouvés ou trouveront facilement place par une annonce dans le caduc de l'indicateur des places de la «Schweiz. Allg. Volks-Zeitung», Zougna. Tel. 05 5500 — une suite de 95 500 — Clôture des annonces mercredi soir. Observez l'adresse exacte **Schweizer-Allgemeine Volks-Zeitung Zougna** TEL. 05 55 11

AVIS MÉDICAUX

Dr Fréhelin
médecin-dentiste
absent
jusqu'au 26 mars

Dr Alf.-C. MATTHEY
CHIRURGIEN

DE RETOUR

REMERCIEMENTS

Les familles BETTENS, BOREL et CHUARD, très touchées des témoignages de sympathie et d'affection reçus pendant ces jours d'épreuve, remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil. Sincère reconnaissance pour les nombreux envois de fleurs. Neuchâtel, mars 1941.

Pensez au NAGOMALTOR Vos nerfs, votre corps, votre sang exigent un véritable fortifiant. Choconago Olten
Gde. boîte 3.60

Un cœur qui s'éveille
par Henry de FORGE et Fernand DACRE
Où il en était avec elle?... Au fait, il n'en savait rien lui-même, et c'était justement parce qu'il ne savait pas qu'il s'interrogeait si âprement, se sentant de plus en plus bouleversé à mesure que se poursuivait cet intime examen de conscience... Voyons, pour bien se rendre compte il fallait remonter loin, jusqu'à la visite étrange de Mme Fauvel venant lui adresser une invraisemblable prière. Après des hésitations, il acceptait, un peu touché de cette grande détresse maternelle et de ce malheur auquel, affirmait-on, il pouvait porter remède; mais aussi, tout son cerveau d'artiste empoigné par l'expérience d'art véritablement unique qu'on lui offrait de tenter. ...Leur arrivée dans la chambre de Louise, la première fois... dût-il vivre mille ans, il n'oublierait jamais l'impression d'un genre si spécial res-

sentie devant ce visage presque diaphane de maigreur, joliment couronné, ces grands yeux bleu-sombre qui fixaient les inconnus presque sauvagement, parce qu'ils venaient déranger un désespoir qui ne voulait pas être consolé. Ce petit être émacié, qui reposait dolement sur la chaise-longue, lui était apparu comme d'une essence toute particulière, ignorée de lui jusqu'à présent: c'était une enfant par la faiblesse, une jeune fille par l'âge, et par la mort toute proche, une créature n'appartenant presque plus à la terre. Il restait un peu saisi devant elle; ce qu'il y avait de bon en lui s'élevait doucement; une grande pitié y entraînait, devant cette jeune chair menacée de dissolution prochaine, et comme un violent besoin de protection pour tant de faiblesse souffrante. Elle était demeurée, lors de cette première visite, un peu farouche, bien que Bonival, par ses plaisanteries, fût arrivé à l'amuser; mais dès qu'ils revinrent, elle les accueillit d'un sourire: les deux étrangers avaient fait sa conquête. Dès lors commençait cette intimité qui avait été si charmante; elle s'était vite approvoisée avec lui, elle l'avait traité d'abord en grand frère, puis en grand ami... Mais il devinait bientôt qu'un sentiment plus tendre encore devait la gagner peu à peu: son trouble, ses

cils battants, quand il apparaissait, en étaient le plus sûr indice... Lui, cependant, jouait son rôle... Quand elle commença d'aller mieux, quand son teint se rosa un peu, l'admiration tendre qu'il se mit à feindre auprès d'elle n'était feinte qu'à moitié. C'est qu'elle était si délicieuse à étudier, cette petite! Elle avait une âme divinement parée, fraîche et tendre, une intelligence prompte à saisir, un esprit fin et artiste. Elle ouvrait tout grands ses grands yeux sur les choses nouvelles qu'il lui révélait, comme un voyageur venu de pays merveilleux. Il pouvait suivre au jour le jour l'épanouissement rapide dont il était le magicien, en même temps que l'embellissement plus lent, mais continu, du petit visage moins creusé. Et c'était exquis comme une éclosion de fleur. Il marchait maintenant, dans la Condamine, sur le bord même de la mer. La nuit était venue, la lune se levait et, sur la nappe moirée, épanchait sa clarté laiteuse; de l'argent en fusion chantait à ses pieds; devant lui, sombre et farouche maintenant, le rocher monégasque se dressait, barrant l'horizon, piqué de lueurs; mais il ne voyait rien de ces choses qui, à l'ordinaire, charmaient son oeil amoureux de belles lignes; il ne regardait qu'en lui-même pour étudier ce qui s'y était passé. «J'ai été pour elle comme un créateur», se disait-il. Et dans lui était né cet attachement du créateur pour la créature, égoïste parce qu'il est fait surtout d'orgueil satisfait: il s'était miré dans son œuvre et il la trouvait belle. A mesure, il dominait davantage la jeune fille, il devenait tendrement impérieux; il voulait, il exigeait qu'elle pensât en tout comme lui, qu'elle aimât tout ce qu'il aimait; qu'elle détestât ce qui lui était désagréable. Et ce lui était une précieuse joie de vanité de la voir si soumise, soumise avec adoration, ne pensant plus que par son cerveau. Elle était devenue sa fille spirituelle. En même temps, la santé reprenait possession de ses traits, de ses formes gracieuses; et il s'avisait parfois qu'elle était une femme qui, dans un avenir assez proche, aurait retrouvé toute sa beauté; l'avenir d'aujourd'hui: Louise, maintenant, était belle. ...Il s'aperçut tout à coup que le chemin allait finir dans une impasse. Cela le ramena au réel: tirant sa montre, il vit qu'il se faisait tard. Faisant volte-face, il revint vers Monte-Carlo, reprit tout aussitôt par sa passionnante rêverie.

...Pourquoi donc, dès qu'il ne vit plus, dans Louise embellie seulement une enfant malade, n'avait-il plus aimé parler d'elle avec Bonival comme il le faisait, les premiers jours, avec tant d'aisance?... C'est que déjà, sans doute, leur double intimité lui paraissait une chose à eux, et rien qu'à eux, où les autres n'avaient plus le droit de pénétrer. Il la voulait à lui tout seul, égoïstement: même, il s'énervait un peu quand il la voyait rire de si bon cœur avec saillies du vieux comédien. S'il s'imposait à elle avec autorité, elle-même avec douceur s'imposait à lui. L'image de Louise l'habitait maintenant à demeure; et si des impressions plus violentes venaient à l'en chasser pour un instant, elle avait vite fait de repartir, avec des contours d'autant plus fermes qu'elle avait été un moment obscurcie. Ainsi, au bal des Jallanges, quand elle lui apparut — telle Marguerite à Faust dans l'orgie de Valpurgis — en cette heure d'enivrement vaniteux qu'il traversait, adulé du succès et des femmes. Depuis le grand choc sourd qui l'avait frappé, à la seconde précise de cette apparition, il s'était demandé — et il se demandait encore à l'instant même: «Mais enfin, est-ce que je l'aime?..» Un blasé, pourtant, Réans; mais un blasé ignorant le sentiment si pur,

si doux qui l'emplissait, si différent des passions déjà traversées. Il se sentait rafraîchi comme d'un souffle balsamique et vivifiant, venu de cimes immaculées. Il était rentré dans Monte-Carlo. Et, tandis qu'il cheminaît par les rues de luxe, au milieu de la foule élégante qu'il coudoyait sans la voir, la vérité pénétrait en lui: «Je l'aime, je le vois maintenant, je l'aime.» C'est pour cela qu'il se trouvait si heureux depuis qu'il résidait dans ce Midi de lumière, au point de n'y avoir pas connu encore une heure qui ne fût pleine de joie. Il ne songeait pas à se railler d'éprouver, lui — lui! — cette chaste ivresse. Cela était une véritable révélation, si exquise qu'elle donnait à sa vie un sens nouveau et délicieux. «Je l'aime. Oh! que je l'aime!» Il ne se lassait pas de répéter les mots éternels; il les prononçait à mi-voix; il se les redisait comme une litanie: il eût voulu les orier au monde entier. Et une allégresse divine l'inondait. Il ne voulait pas se demander ce que seraient les lendemains de cette aventure où il se jetait avec une fougue de collégien. Il se sentait une âme toute neuve, une âme toute jeune d'adolescent à son premier amour.

(A suivre.)

Administration : 1, rue du Temple-Neuf
 Rédaction : 3, rue du Temple-Neuf
 Bureau ouvert de 7 h. 30 à 12 h. et de
 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi
 La rédaction ne répond pas des manus-
 crits et ne se charge pas de les renvoyer

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. 30 (grandes annonces 9 h.), le samedi jusqu'à 8 heures pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés,
 20% de surcharge

Les avis mortuaires, tardifs, urgents et les
 réclames sont reçus jusqu'à 3 h. du matin
 Sonnette de nuit: 3, rue du Temple-Neuf

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHÂTEL



L'Office communal pour l'extension des cultures

rappelle au public que son bureau est ouvert de 8-11 h. et de 16-17 h. (Bureau 26, Hôtel communal, tél. 5 27 17)

De nombreux propriétaires n'ont pas encore annoncé leurs terrains; ils sont invités à le faire dans le plus bref délai.

Tous les renseignements concernant la déclaration des terrains cultivables et cultivés prévus par l'arrêté du 27 février peuvent être obtenus à l'office, qui met à la disposition des intéressés les formules à remplir.

D'autre part, le commissaire contrôleur de l'office sera à la disposition de toutes les personnes qui débutent dans la culture; il se rendra volontiers sur place pour donner les conseils nécessaires.

Nous conseillons à tous ceux qui cultiveront des pommes de terre cette année de ne pas tarder de réserver leur commande. Les retardataires risquent de ne pas pouvoir être servis.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à notre office.

VILLE de NEUCHÂTEL

AVIS

Le crédit voté par le Conseil général, à l'effet d'encourager l'usage rationnel du bois de feu, étant limité, le Conseil communal a décidé d'arrêter au 31 mars 1941 l'octroi de subventions à l'installation de cuisinières à gaz de bois ou à la pose de plaques chauffantes.

Les ventes faites après cette date ne pourront plus être prises en considération.

Direction des forêts et domaines de la Ville de Neuchâtel.

IMMEUBLES L'INTERMÉDIAIRE Neuchâtel

VOUS DESIREZ:

Acheter ou vendre un immeuble
 Remettre ou reprendre un commerce
 Régler amiablement n'importe quel litige

ADRESSEZ-VOUS A L'INTERMÉDIAIRE Seyon 6 - Tél. 5 14 76

Maison à vendre ou à louer

sept pièces, jardin, verger, pré et forêt, située au Bouveret (Valais); conviendrait à retraité. — Pour tous renseignements, s'adresser sous chiffre V 20558 U à Publicitas, Bienne.

A vendre à Cernier

au Bois du Pâquier, maison simple de trois logements, quatre, trois et deux chambres et dépendances.

Un logement libre à fin avril. Prix avantageux.

Éventuellement à louer un logement de trois pièces, pour fin avril prochain.

Adresser offres écrites sous A. A. 370 au bureau de la Feuille d'avis.

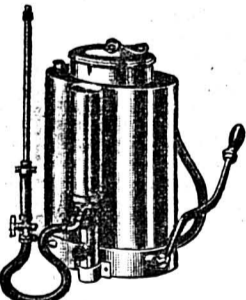
A VENDRE Quels coiffeurs

s'intéresseraient à la vente, dans leur salon, d'un rasoir électrique, à sec, fabrication suisse, garanti, prix à portée de toutes les bourses?

Représentants demandés chaque district de la Suisse romande. Ecrire sous OF 10276 L à Orell Füssli-Annonces, Lausanne. AS 20013 L

banc de menuisier

scies, rabots, étau, outils, etc., ainsi que deux bancs de jardin. Berthold Prêtre, les Geneveys-sur-Coffrane.



Baillo s. A.

N'HÉSITEZ PAS UN INSTANT... pour avoir un bon mobilier et à un prix bas... achetez-le aujourd'hui.

Meubles G. MEYER Fbg de l'Hôpital 11, Neuchâtel

VIN de 1940

A vendre 1500 litres de blanc, qualité extra. Prix sur place et paiement comptant. S'adresser à M. A. Charlet, Fontaines sur Grandson. Téléphone 45 31. P 2632 Yv

Mme A. Burgi - 1^{er} Mars 12

Une odeur nauséabonde de l'évier...

provient de matières en putréfaction dangereuses pour votre santé. Versez-y régulièrement une solution de « LYSOL » vous pourrez de même neutraliser tout centre d'infection simplement et économiquement.

Emballage original jaune et rouge - 100 gr. Fr. 1.45

Il n'y a qu'un « Lysol »

Votre mobilier chez le marchand qui a du choix... du chic... de la qualité... des prix très bas... Meubles G. MEYER Fbg de l'Hôpital 11, Neuchâtel

Chaussettes Bas sports

Modèles ravissants et nouveaux chez Guye-Prêtre

Saint-Honoré Numa-Droz Maison neuchâteloise

Deux machines à coudre ÉLECTRIQUES PORTABLES

d'occasion, très peu usagées, marche avant et arrière, dans coffret, Fr. 190.—, avec mallette, Fr. 270.—, Garanties.

Henri WETSTEIN Machines à coudre « Bernina »

Grand'Rue 5 - Seyon 16 Tél. 5 34 24

BARRET TAILLEUR dames & messieurs Rue du Môle 3 • NEUCHÂTEL • Tél. 5 18 88

offre le maximum de rendement à vos coupons de textiles et à votre dépense car il a

Encore un très beau choix de tissus anglais

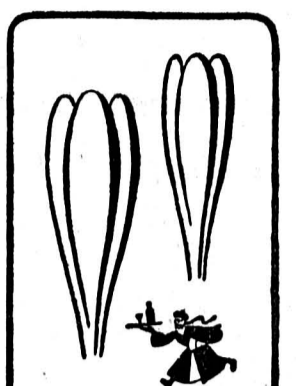
N. B. — LES COMMANDES PEUVENT ÊTRE NOTÉES POUR LIVRAISONS ULTÉRIEURES.

Zwieback Kohler

TOUS LES MARDIS BOUDINS FRAIS le demi-kilo Fr. .75

Boucherie BERGER-HACHEN

rue du Seyon 19



Surtout maintenant une cure printanière

d'Elchina, le bon vieux remède, stimulera vos cellules et vos tissus.

Au printemps, son effet est particulièrement heureux.

Donc, surtout maintenant 3x par jour de l'

ELCHINA

des Drs Scarpatetti et Hausmann. 2.75, 6.25, cure compl. 20.— Dans les pharmacies.

A vendre ou à louer, pour tout de suite, cause de décès, dans ville au bord du lac Léman.

café-restaurant

de vieille renommée. Renseignements par A. Kaeser, Mont-Pèlerin sur Vevey.

8⁵⁰ 2623-64728 Soulier pour enfant, avec bonne semelle cuir, verni noir ou box brun. No 27-30 Fr. 8.50, No 31-34 Fr. 9.90.

Bata FAUBOURG DU LAC 2 Envoi contre remboursement

La Radio au foyer

Nous lançons sur le marché, à fin mars 1941, le poste de radio le plus populaire. De fabrication exclusivement suisse, d'une présentation ultra-moderne, avec grand cadran lumineux, noms des stations, et muni des derniers perfectionnements techniques. Son prix, qui sera fixé par le Service fédéral des prix à Berne, sera très certainement au-dessous de Fr. 200.—. Il sera accordé les plus grandes facilités de paiement, ce qui lui permettra de trouver sa place dans chaque foyer.

A titre publicitaire, ce poste vous sera présenté et essayé sans frais et sans obligation d'achat. Chaque poste vendu est livré dans son emballage d'origine plombé.

Bon pour un essai gratuit, et sans obligation d'achat, à remplir et à expédier à

RADIO-ALPA, CH. REMY, NEUCHÂTEL Seyon 9a - Tél. 5 12 43

Nom : _____ Prénom : _____ Localité : _____ Rue : _____ No _____

A REMETTRE, dans localité du Vignoble, important COMMERCE

Nécessaire pour traiter, environ 60,000 fr. — Adresser offres écrites à M. S. 616 au bureau de la Feuille d'avis.

Vous vous apercevez que votre vue baisse : faites vérifier vos lunettes chez **ANDRÉ PERRET** opticien-spécialiste, rue des Epancheurs 9, Neuchâtel. — Il vous fournira des verres de toute première qualité à des prix avantageux. Grand choix de lunetterie moderne encore aux anciens prix. Thermomètres-Baromètres. — Exécution soignée des ordonnances.

Optique médicale

J. Clerc de Nicola, opticien rue de l'Hôpital 18, au 1^{er} SES LUNETTES MODERNES 1^{er} choix SON TRAVAIL PRÉCIS ET SES PRIX ! Vente d'un stock de verres 1^{er} choix bi-cx-cc depuis 1 fr. le verre.

A vendre une voiture Oldsmobile

20 CV, modèle 1936, marche au gaz de bois. S'adresser à H. Gerber, Boudry. Tél. 6 41 70. C'est le moment ou jamais d'acheter son mobilier... Mais où ???

Meubles G. MEYER

Fbg de l'Hôpital 11, Neuchâtel

DEMANDES à ACHETER

On cherche à acheter une auto à démolir ou à échanger contre 80 bouteilles de vin français Beaume 1924 et quelques litres de li-queur ou du bois de feu. S'adresser au concierge, avenue Dubois 1.

Livres anciens et modernes

ou bibliothèques sont achetés par la Librairie Dubois, Neuchâtel. Tél. 5 28 40. On se rend à domicile.

Bijoux or

achetés au plus haut cours du jour. — Acheteur patente. E. Charlet, sous le théâtre

ECOLLES PRIMÉES INSTITUTS - PENSIONNATS

Institut « Floriana »

7 B, avenue Secrétan, LAUSANNE Cours Pestalozzi. Préparation pédagogique pour classes enfantines et semi-enfantines. Stage d'application dans petites classes et maisons d'enfants. Cours professionnels. Préparation d'éducatrices pour les Œuvres sociales de l'enfance : homes, crèches, colonies de vacances, orphelinats, etc. Formation de gouvernantes d'enfants et d'aides ménagères pour familles suisses et étrangères.

ECOLLES TAME

Constamment des cours DIPLOMES pour l'obtention des diplômes de langues, secrétaire, sténo-dactylographe et comptable en trois, quatre, six mois. Préparation emplois fédéraux en trois mois. — ECOLLES TAME, rue du Concert 6, NEUCHÂTEL ou LUCERNE.



Dans le bouquet printanier...
 ...une fleur de plus

C'est une fleur qui vous fera mieux apprécier les autres et qui restera fraîche quand le bouquet sera fané

Et cette fleur vous est destinée, si vous venez choisir dans nos magnifiques collections de

Tissus NOUVEAUTÉ

votre toilette de printemps !

GRANDS MAGASINS AU SANS RIVAL

P. GONSET - HENRIOUD S.A. NEUCHÂTEL



Le championnat suisse de football

En ligue nationale, Lugano et Young-Boys battent respectivement Grasshoppers et Servette; Lausanne est vainqueur de Nordstern

LIGUE NATIONALE

L'examen des résultats des matches disputés hier en ligue nationale nous amène à constater que dans tous les cas ce sont les clubs « visiteurs » qui ont obtenu la victoire. Il s'agit là d'un fait assez rare, car les équipes qui évoluent sur leurs propres terrains sont en général avantagées pour des raisons qu'il serait superflu d'expliquer. Deuxième constatation: le sort de Servette est bien précaire et il est clair que l'équipe genevoise aura grand-peine à rétablir le contact avec les « leaders », et à jouer un rôle de premier plan dans le déroulement du championnat. En effet, la défaite des « grenats » en face de Young Boys pourrait bien être grosse de conséquences pour le club genevois qui a joué de malchance, puisqu'un des buts est imputable à l'un de ses joueurs. A Zurich, également, Lugano a surpris en obtenant un succès — mesuré d'ailleurs — sur Grasshoppers. Enfin, Lausanne est parvenue à prendre le meilleur sur Nordstern; de ce fait, les Vaudois améliorent sensiblement leur position au classement, puisqu'ils passent au cinquième rang, devant Servette. Les autres parties se sont déroulées normalement. Il convient cependant de signaler que la victoire de Granges sur Bienne permettra aux Soleurois de jouer un rôle en vue dans la suite du championnat. Voici les résultats des matches: Servette - Young Boys, 0-2; Grasshoppers - Lugano, 1-2; Nordstern - Lausanne, 1-3; Lucerne - Young Fellows, 0-3; Bienne - Granges, 0-3. La rencontre Chaux-de-Fonds - Saint-Gall a été ajournée.

Table with columns: CLUBS, J, G, N, P, O, Pts. Rows: Lugano, Young Boys, Granges, Grasshoppers, Lausanne, Servette, Nordstern, Yg Fellows, Bienne, Lucerne, Ch-de-Fonds, Saint-Gall.

Young Boys bat Servette 2 à 0

Cette rencontre avait suscité un énorme intérêt dans toute la région, aussi plus de 8000 personnes étaient venues au stade pour assister à la revanche de la Coupe suisse où Servette avait brillamment battu son adversaire.

Le temps est idéal, mais le terrain très sec et malheureusement très bosselé obligea les joueurs à adapter un jeu aérien qui facilitait grandement la tâche des défenses et notamment celle du Young Boys, car, disons-le tout de suite, les cinquantièmes de la partie se déroulèrent dans le camp bernois.

Il semblait pourtant, au début, que Servette n'allait faire qu'une bouchée de son adversaire qu'il poussa dans ses derniers retranchements. Mais ceux-ci étaient défendus par un gardien de classe et, par surcroît, de très grande taille.

A la 10ème minute, les Bernois contre-attaquèrent, et à la suite d'un centre tiré de la gauche, Knecht put marquer pour ses couleurs d'un petit coup bien placé.

Servette ne prit pas la chose au tragique, habituée depuis quelques dimanches à recevoir un but au début de la partie. Il multiplia ses attaques, mais toutes se brisèrent sur la coriace défense des Bernois.

Peu avant la mi-temps, le jeu devint extrêmement sec.

A la reprise, les Genevois, quoique jouant avec le soleil dans les yeux, reprirent leur siège en variant leurs offensives tant par la gauche que par la droite, mais rien n'aboutit.

Au cours d'une rare offensive bernoise Loertscher, en voulant dégager, marqua encore, pour comble de malheur, dans ses propres buts un deuxième goal qui assura définitivement la victoire aux visiteurs.

Le résultat est extrêmement heureux pour Young Boys dont les descentes, en seconde mi-temps, peuvent se compter sur les doigts d'une main. En revanche, leur défense se comporta splendidement, animée qu'elle était d'un courage et d'une énergie remarquables. Les avants firent une partie de tout repos et il ne fut guère possible de juger Knecht qui toucha rarement la balle.

Servette n'a rien à se reprocher; il fut victime du premier match de l'année sur terrain sec. On observera peut-être que le terrain est le même pour les deux adversaires, mais n'oublions pas qu'il est plus facile de se défendre que d'attaquer.

M. Herren conduisit la partie avec beaucoup d'intelligence, mais il ne fut malheureusement pas toujours

compris du public qui exige que toute faute soit sifflée, même si elle arrête l'action de l'équipe qui en bénéficie.

A la dernière minute, il semblait que Servette sauverait l'honneur. Trello reprit en effet un centre de Fuchs, mais le ballon ricocha sur la barre transversale. C'en était fini des espoirs du public qui s'écoula lentement du stade, regrettant de n'avoir pu voir vaincre ses favoris. Ainsi va le sport.

Lugano bat Grasshoppers 2 à 1

La colonie tessinoise est largement représentée parmi les six mille spectateurs qui assistent, par un temps radieux, à la rencontre des deux candidats au titre.

Sous les ordres de M. Vogt, les équipes se présentent dans les formations suivantes:

Lugano: Bizzozero; Bassi, Ortel; Fornara I, Andreoli, Zali; Weber, Morganti, Frigerio, Fornara II, Kappenberger.

Grasshoppers: Huber; Weller II, Lehmann; Iseli, Rickenbacher, Rausch; Winckler, Bickel, Grubenmann, Amado, Vogel.

Cantonal bat nettement Montreux et Aarau fait de même à l'égard de Bâle

Les deux rencontres du premier groupe n'ont provoqué aucune surprise. Comme on pouvait s'y attendre, Cantonal a obtenu un brillant succès sur Montreux, par 5 à 1. Cependant, les Neuchâtelois de «Bas» n'ont pas encore gagné la partie, car Etoile et Urania n'ont qu'un faible retard sur eux. C'est dire que Cantonal fera bien de ne rien négliger à l'avenir pour confirmer sa position de « leader ». A Morges, victoire peu concluante de Monthey sur Forward, par 2 à 1.

Table with columns: CLUBS, J, G, N, P, O, Pts. Rows: Cantonal, Etoile Sport, Urania, Vevey, Dopolavoro, Monthey, Forw. Morges, Montreux.

Deuxième groupe

Le fait marquant de la journée dans ce groupe est la victoire d'Aarau sur son rival le plus immédiat, Bâle.

Voici les résultats: Aarau - Bâle, 4-0; Berne - Boujean, 2-1; Fribourg - Concordia, 3-0; Birsfelden - Soleure, 2-1.

Table with columns: CLUBS, J, G, N, P, O, Pts. Rows: Aarau, Bâle, Berne, Concordia, Soleure, Birsfelden, Bienne Bouj, Fribourg.

Troisième groupe

Des deux matches figurant au programme de ce groupe, le plus important mettait aux prises Bellinzona et Locarno; Bellinzona, qui peut jouer un rôle dans le championnat et inquiéter le « leader », Zurich, a nettement battu Locarno.

Voici les résultats: Bellinzona - Locarno, 5-3; Blue Stars - Zoug, 3-1.

Table with columns: CLUBS, J, G, N, P, O, Pts. Rows: Zurich, Bellinzona, Blue Stars, Bruhl, Locarno, Chiasso, Zoug, Juventus.

Cantonal bat Montreux 5 à 1

Sous les ordres de M. Rapin, de Lausanne, les joueurs se présentent dans les formations suivantes:

Montreux: Jaccuzzio; Moret, Cesaralli; Ramuz, Rosset, Kunz; Buttin, Brailla, Duitruit, Giroud, Chessex. Cantonal: de Kalbermatten; Sauvain, Barben; Humbert-Droz, Hurbini, Cattin; Sandoz, Facchinetti, Hagenlocher, Saner, Schumacher.

Dès le début, la qualité du jeu de Cantonal se ressent de l'exiguïté du terrain de Montreux. Une descente des

Lugano engage avec le soleil dans le dos et fait preuve dès le début de beaucoup d'ardeur. Les avants se distinguent par leur mordant et leur jeu direct.

A la troisième minute déjà, un shot rase la barre des buts zuricois. Il faut attendre la dixième minute pour voir les buts tessinois en danger et Bizzozero détourne avec peine en corner.

C'est ensuite au tour de Huber de se distinguer à plusieurs reprises; par son jeu et par ses sorties opportunes, il évite des buts qui paraissent tout faits.

Les joueurs se marquent si étroitement que le jeu devient hâché, mais la partie n'en est pas moins d'une correction parfaite. Par ailleurs, l'arbitre est très sévère et siffle les fautes les plus minimes.

Dès la reprise, on pensait que Grasshoppers — qui s'était ménagé — partirait à toute allure. C'est au contraire Lugano qui mène la danse et attaque continuellement. Huber sauve par miracle trois shots consécutifs. Grasshoppers est cependant souvent agressif.

A la 14ème minute, Grasshoppers ouvre la marque au cours d'une mêlée où Amado réussit à glisser la balle dans les filets.

Deux minutes plus tard, Frigerio égalise d'un bolide inarrêtable. De part et d'autre, les gardiens ont fort à faire.

A la dernière minute de la partie, un corner est tiré contre Grasshoppers. Weber shoote. Huber, chargé, ne peut dégager la balle que faiblement. Les deux équipes sont massées devant le but. Morganti, avec un à-propos rare, soulève le ballon au-dessus des joueurs et marque le but de la victoire.

locaux aboutit sur de Kalbermatten. Celui-ci donne la balle à Hurbini qui passe habilement à Saner; ce dernier shoote, mais le ballon frappe le poteau. Une superbe reprise de volée de Facchinetti frise le but. Peu après, un corner est sifflé contre Montreux, mais sans résultat.

Hurbini se distingue au milieu du terrain et distribue intelligemment. Un corner est ensuite sifflé contre Cantonal. La balle est reprise par de Kalbermatten qui passe à Hurbini. Ce dernier l'envoie à Schumacher qui centre sur Saner, lequel marque imparablement.

Quelques minutes plus tard, Hagenlocher s'échappe, passe à Sandoz qui marque le second but.

La mi-temps est sifflée sur le résultat de 2 à 0 en faveur des Neuchâtelois.

A la reprise, un shot de Facchinetti échoue contre la latte. Les Montreusiens descendent. L'inter-gauche shoote à ras de terre; de Kalbermatten retient, mais il laisse échapper la balle. Celle-ci est reprise par le centre-avant montreusien qui la pousse dans le but vide.

Un beau shot de Facchinetti est ensuite retenu par le gardien. A deux reprises encore, Facchinetti essaie le but, mais sans succès. Les joueurs de la Riviera vaudoise effectue une descente, mais elle est arrêtée par Sauvain et Barben, en pleine forme. Humbert-Droz passe ensuite à Hurbini, ce dernier à Saner qui « lance » Sandoz et le troisième but est atteint.

La balle est à peine remise en jeu que Saner, d'un shot magnifique de 25 mètres marque dans le coin. Ce même joueur réédite cet exploit trois minutes plus tard.

Cantonal continue sa pression et deux corners sont encore sifflés contre les locaux jusqu'au coup de sifflet final.

L'équipe de Montreux est formée de jeunes éléments pleins de bonne volonté qui, lorsqu'ils auront un peu de métier, s'avèreront dangereux. Le gardien a fait une bonne partie, mais il aurait pu retenir au moins deux buts.

Les Neuchâtelois ont fourni une bonne partie, surtout en seconde mi-temps lorsque les avants abandonnèrent le « dribbling ».

De Kalbermatten fit des arrêts superbes, mais il aurait pu éviter le seul but marqué contre Cantonal. Sauvain et Barben se complètent toujours mieux. Hurbini fit une éclatante partie. Cattin « flotta » un moment, mais se racheta par la suite. Quant au junior Humbert-Droz, il fournit une bonne partie et se distingua par un habile jeu de tête. Chez les avants, Saner et Facchinetti se firent remarquer par leur nombreux tirs aux buts; Schumacher fut rapide et Sandoz très bien sa place.

Match amical Hier, à Vevey, Chaux-de-Fonds a battu Vevey par 5 à 3 en match d'entraînement.

Le championnat d'Italie

Voici les résultats du championnat d'Italie:

Bologne-Novare, 3-0; Naples-Ambròsiana, 0-1; Gènes-Livourne, 3-0; Juventus-Trieste, 1-1; Lazio-Rome, 2-0; Fiorentina-Turin, 2-1; Milan-Atalante, 0-3; Bari-Venise, 3-2.

Athlétisme

Le championnat romand de cross-country

Ce championnat a été organisé dimanche matin avec grand succès par la section d'athlétisme de Lausanne-Sports. Les épreuves ont été favorisées par le temps. Voici les résultats:

Juniors, 4 km. 500 : 1. Georges Péra, Lausanne-Sports, 16' 16"; 2. R. Péra, Lausanne-Sports, 16' 21"; 3. Meng, Lausanne-Sports, 16' 30"; 4. Schorpp, U. S. Yverdon.

Catégorie B, 8 km. 500 : 1. Bloch, Stade Lausanne, 29' 35"; 2. Lasserre, S. S. Université Genève, 31' 4"; 3. Guillard, Stade Lausanne, 31' 54"; 4. Cuenoud, Stade Lausanne; 5. Neuenschwander, C. A. Cossonay; 6. Kops, Gr. Av. 2. — Vétérans, 8 km. 500 : 1. Schmidt, CAP, 30' 51"; 2. Poncet, C. H. P. 32' 28"; 3. Bovard, Lausanne-Sports, 32' 38".

Catégorie A, 10 km. 500 : 1. Devernaz, CAP, 37' 19"; 2. René Cardinaux, Stade Lausanne, 37' 44"; 3. Munzhuber, U. G. S., 38' 3"; 4. Martin, U. G. S., 38' 26"; 5. Bailly U. G. S.; 6. Wild, Stade Lausanne; 7. Badel, U. G. S.; 8. Cornaz, Lausanne-Sports; 9. Duc, C. A. P.

Les cross-country régionaux à Thoune... Résultats du cross-country disputé dimanche à Thoune: Catégorie A, 10 km. 500 : 1. F. Stettner, Bienne, 36' 28". Catégorie B, 8 km. 500 : 1. E. Gunther, Berne, 33' 49".

... à Bâle... Résultats du cross de Bâle: Catégorie A, 10 km. 500 : 1. F. Thommen, Bâle, 36' 25". Catégorie B, 7 km. 500 : 1. E. Werner, Zurich, 20' 13".

... et à Lugano... Résultat du cross country de Lugano: Catégorie A et B, 8 km. 500 : 1. E. Ronchetti, Bellinzona, 27' 19".

Cyclisme

Le championnat suisse de cross cyclo-pédestre

Le championnat suisse de cross cyclo-pédestre a été organisé dimanche après-midi à Hôngg, près de Zurich, sur un circuit de 5 km. 300, que les professionnels et amateurs avaient à parcourir quatre fois.

Classement professionnels et amateurs, 21 km. 200 : 1. A. Volk, Thalwil 52' 2"; 2. K. Zaugg, Zurich, 52' 32"; 3. H. Maag, Zurich, 53"; 4. F. Burgoz, Saint-Sulpice; 5. H. Weber, Zurich; 6. E. Breitenmoser, tous même temps.

Junior, 15 km. 900 : 1. A. Schwalzer, Oerlikon, 41' 3"; 2. H. Schutz, Zurich; 3. H. Leu, Thalwil, même temps.

Débutants, seniors et vétérans, 15 km. 900 : 1. E. Ledermann, Sarnensdorf, 39' 42"; 2. Esseva, Zurich, 40' 55"; 3. Salamont, Roggwyl, même temps.

Au Vélo-club de Neuchâtel

Le Vélo-club de Neuchâtel a fait disputer aujourd'hui la première épreuve de son championnat interne, soit le cross country cyclo-pédestre. En voici le classement:

1. Goeser Edouard, 29' 00"; 2. Piémontési Gabriel, même temps; 3. Piémontési Michel, 31' 28"; 4. Biscaccianti Eric, 32' 34"; 5. Pirotta Marcel, 33' 07"; 6. Tripet Robert, même temps; 7. Gisi Georges, 34' 20"; 8. Piémontési Olivier, même temps (accidenté); 9. Rochat François, 40' 26" (accidenté). Abandon: Isely Roger (accidenté).

Au comité national

Dans une assemblée tenue samedi à Zurich, le comité national a pris note avec plaisir que le commandement de l'armée avait autorisé toutes les courses qui avaient été soumises à son approbation. Il a examiné quelques problèmes ayant trait à la possibilité pour les coureurs de se procurer des pneus et à l'insigne sportif. En ce qui concerne la situation internationale, le comité est d'avis que l'U. C. I. ne devrait pas avoir d'activité jusqu'à la fin de la guerre.

Escrime

Tournoi à l'épée à Lausanne

Voici les résultats de la poule finale d'un tournoi national à l'épée organisé à Lausanne: 1. D. Borle, la Chaux-de-Fonds; 2. Pit Lips, Lausanne; 3. Lt E. Homberger, Berne; 4. Daetwyler, Bâle; 5. Frei, Bâle; 6. Nyffeler, Bâle; 7. Renaud, Bâle; 8. D. Wolf, Lausanne; 9. Guillod, la Chaux-de-Fonds; 10. Grether, Zurich.

Atteignez la clientèle sportive par la publicité dans La page des sports conditions très avantageuses

Advertisement for sports equipment and services, including contact information for 'La page des sports'.

Ski

Le T.T. de Murren

L'épreuve des quatre descentes de Murren n'a pas éveillé, cette année, un bien gros intérêt et trente concurrents seulement se sont inscrits. Dans la seconde course, deux des concurrents les plus en vue ont été éliminés: Gérard Olinger, champion suisse de descente et Rodolphe Graf. Les deux coureurs sont tombés et Graf s'est blessé. Voici les résultats des deux premières épreuves, en ce qui concerne la classe élite:

1re course, parcours du Winterthal. — Dames : 1. Mme Louise Michel, Murren, 2' 58"; — Messieurs : 1. Peter Kaufmann, Grindelwald, 2' 15"; 2. Otto von Allmen, Wengen, 2' 16"; 3. Gérard Olinger, Engelberg, 2' 18"; 4. Fritz Kaufmann, Grindelwald, 2' 20"; 5. Rodolphe Graf, Wengen, 2' 24".

2me course, parcours du Kandahar. — Dames : 1. Louise Michel, 3' — Messieurs : 1. Otto von Allmen, 2' 13"; 2. Peter Kaufmann, 2' 18"; Otto Feuz, Murren, 2' 22"; 4. Fritz Kaufmann, 2' 32".

3me course, parcours du Finel. — Dames : 1. L. Michel, Murren, 2' 28"; — Messieurs : 1. O. von Allmen, 1' 57"; 2. F. Kaufmann, 1' 59"; 3. P. Kaufmann, 2' 2".

4me course, parcours du Hilderberg. — Dames : 1. L. Michel, 3' 1"; — Messieurs : 1. P. Kaufmann, 2' 32"; 2. F. Kaufmann, 2' 35"; 3. O. von Allmen, 2' 47".

Classement général final: Dames : 1. L. Michel, 11' 27"; — Messieurs : 1. P. Kaufmann, 9' 7"; 2. O. von Allmen, 9' 14"; 3. F. Kaufmann, 9' 27".

Au Brassus

Voici les résultats d'un concours disputé dimanche au Brassus:

Fond, 8 km., dénivelation 250 m.: 1. Ch. Benoit, le Brassus, 35' 37"; 2. C. Baud, le Brassus, 37' 13"; 3. Paul Pignet, le Brassus, 37' 38"; 4. Georges Pignet, Lausanne, 37' 55"; 5. Marcel Ruefli, le Brassus, 38' 18"; 6. Humbert-Meylan, le Brassus, 38' 28"; 7. P. Gox, Vaulion, 39' 14"; 8. J. Urfer, Vaulion, 39' 28"; 9. R. Pignet, le Brassus, 39' 28"; 10. Lt Paul Rochat, cp. V/213.

Relais: 1. Equipe le Brassus I, 1 h. 55"; 2. P.C. le Sentier, 1 h. 58' 20"; 3. Le Brassus II, 2 h. 1' 21"; 4. S.C. Vaulion, 2 h. 2' 58"; 5. Le Brassus IV, 2 h. 10' 17"; 6. Gymnastique le Sentier, 2 h. 11' 56"; 7. Cp. fus. front. I/216, 2 h. 17' 19"; 8. Cp. fus. front. V/213, 2 h. 18' 7".

Saut: 1. Humbert-Droz, le Locle, 309.8 (sauts de 46, 53 et 55 m.); 2. R. Felber, Kandersteg, 306.7; 3. G. Pignet, Lausanne, 305.9; 4. ex aequo: Marcel Reymond, Sainte-Croix, et Charles Py, Sainte-Croix, 305.4.

Combiné fond et saut: 1. G. Pignet, Lausanne, 70.96; 2. Paul Pignet, le Brassus, 67.54; 3. Jean Urfer, Vaulion, 148.08.

Les championnats d'Italie

Ces championnats ont été organisés dans le val Gardena; ils ont débuté par la course de fond de 18 km. Severino Compagnoni a remporté la victoire en 1 h. 3' 24" devant Alberto Jammaron, 1 h. 3' 26"; 3. Perenni, 1 h. 4' 5"; 4. Aristide Compagnoni, 1 h. 5' 16"; 5. Mario Compagnoni, 1 h. 5' 38"; 6. Rodighiero, 1 h. 5' 57"; 7. Confortola, 1 h. 6' 37".

La course de relais de 40 km. a eu lieu au cours de la seconde journée. L'équipe des ateliers électriques de Milan, formée de Mario, Severino et Aristide Compagnoni et de Confortola a remporté la première place en 2 h. 36' 21" avec deux mètres d'avance sur l'équipe Pascal-Carrel-Perruchon-Jammaron.

Boxe

Les finales du championnat amateurs à Genève

Ces finales ont été disputées samedi soir à Genève.

Demi-finales des poids mi-lourds: Stettler I (la Chaux-de-Fonds) bat Blattmann (Schaffhouse) aux points. Demi-finales des poids lourds: Stettler II (la Chaux-de-Fonds) bat Maroni (Zurich) par abandon au deuxième round. Dans un combat hors championnat, Corro (Schaffhouse) a battu Cevay (Genève), aux points.

Ensuite furent disputées les huit finales qui donnèrent les résultats suivants:

Poids mouche: Schwab (Genève) bat Gitta (Genève) aux points. Poids coq: Schmutz (Bâle) bat Kid Louis (Lausanne) aux points. Poids plume: Bandlé (Bâle) bat Trolliet (Lausanne) aux points. Poids légers: Guillaume (Genève) bat Gaschen (Neuchâtel) par arrêt de l'arbitre au 2me round.

Poids welters: Weidmann (Winterthur) bat Farinelli II (Genève) par k. o. au 2me round. Poids moyens: Burger (Genève) bat Martin (Genève) par k. o. au 1er round.

Poids mi-lourds: Muller (Bâle) bat Stettler I (la Chaux-de-Fonds) aux points. Poids lourds: Stettler II (la Chaux-de-Fonds) bat Tschumi (Derendingen) par k. o. au 2me round.

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

Groupe des jeunes de la Société suisse des commerçants

Le groupe des jeunes a tenu son assemblée générale annuelle le vendredi 23 février, sous la présidence de M. Jean-Pierre Rossier. Une soixantaine de membres étaient présents. Après la lecture du procès-verbal, le président retraça la vie du groupe durant l'année écoulée.

Les vérificateurs de comptes se plurent à souligner la bonne tenue de la caisse. Puis différents points furent soulevés, touchant la vie intime de la société. Le nouveau comité, sous la présidence de M. Georges Hirschi, a accepté la direction du groupe qui fera parler de lui cette année.

Communiqués

Pour l'extension des cultures L'Office communal pour l'extension des cultures organisera au début d'avril, d'entente avec la Société d'horticulture de Neuchâtel, des démonstrations de culture dans le jardin de l'hôpital Fournat. Tous ceux qui s'intéressent au jardinage seront ainsi mis au courant des travaux de saison.

Carnet du jour

Théâtre: 20 h., Compagnie Ludmilla Pitoëff: « Tu ne m'échapperas jamais ». CINÉMAS

Rex: Noli de coco. Studio: Les aventures de Tom Sawyer. Apollo: Loufoque et Cie. Palace: La fille du puisatier.

Advertisement for Kafa powder, featuring a portrait of a man and text describing its benefits for various ailments.

Emissions radiophoniques

de lundi SOTTENS et télédiffusion: 7.15, inform. 7.25, disques, 11 h., émission musicale, 12.25, musique variée, 12.45, inform. 13.35, conc. varié, 16.59, l'heure, 17 h. mus. de chambre, 18 h. communiqués, 18.05, causerie par Mme Isabelle Debran, 18.30, petit enfant deviendra grand, 18.45, chant, 19.15, informations, 19.25, micro-magazine, 19.55, piano, 20.20, reportage sur la D.A.P., 20.50, musique moderne, 21 h., théâtre, 21.30, airs d'opéras, par Tito Schipa, 20.50, chronique fédérale, 21 h., pour les Suisses à l'étranger.

Télédiffusion: 11 h., émission matinale, 12.40, conc. récréatif, 17 h., musique de chambre, 18 h., conc. par le R.O. 19.10, conc. 20.20, causerie religieuse, 20.50, chronique hebdomadaire, 21 h., rythmes militaires suisses, 21.45, informations.

BEROMUNSTER et télédiffusion: 11 h., émission matinale, 12.40, conc. récréatif, 17 h., musique de chambre, 18 h., conc. par le R.O. 17 h., conc. 18 h., musique populaire, 18.30, émission variée, 19.30, musique moderne, 20 h., théâtre, 20.30, airs d'opéras, par Tito Schipa, 20.50, chronique fédérale, 21 h., pour les Suisses à l'étranger.

Télédiffusion: (Progr. europ. pour Neuchâtel): EUROPE I: 13.10 (Pres-lata) conc. varié, 14.30 (Vienne) musique de chambre, 15 h. (Breslau), airs d'opéras, 16.20 (Leipzig), mus. variée, 18 h. (Lugano), musique populaire, 19.10 (Berlin), variétés, 21.15, conc. EUROPE II: 14 h. (Marseille), lecture, 14.15, danses anciennes, 14.45, vieilles chansons françaises, 15 h., pour Madame, 16.30, solistes, 17.15, théâtre, 19.15, conc. heure de réve, 20.30 et 21.15 (Milan), conc. 22 h., programme varié.

LA VIE NATIONALE

La benzine à 82 centimes le litre

BERNE, 17. — Le service du contrôle des prix du département fédéral de l'économie publique communique :

Les difficultés croissantes auxquelles se heurte notre ravitaillement en combustibles liquides depuis l'automne dernier, de même que la diminution considérable du tonnage disponible, ont provoqué une nouvelle hausse des prix de revient qui nécessite une augmentation des prix de détail.

Le prix de l'essence à la colonne distributrice sera porté de 75 à 82 c. le litre dès aujourd'hui.

Simultanément, les huiles de chauffage, l'huile Diesel, le White-spirit, le pétrole et l'essence légère roumaine subissent un renchérissement. Les prix maxima à pratiquer par les marchands leur sont prescrits par le service fédéral du contrôle des prix.

Les raisons qui ont engagé l'Office de guerre pour l'alimentation à diminuer certaines rations en avril

Notre marché est toujours largement approvisionné en pommes de terre et légumes d'hiver. D'autre part, les grandes rations des mois précédents ont permis de reconstituer des provisions. Enfin, il est nécessaire d'économiser toujours plus nos stocks de marchandises importées. Ces considérations ont engagé l'Office de guerre pour l'alimentation à diminuer certaines rations du mois d'avril comme nous l'avons déjà indiqué. Le coupon avoine-orge est un coupon-option donnant droit également à du riz. Celui qui renonce à l'avoine-orge peut donc continuer à acheter une livre de riz.

Quant à la diminution de la ration graisse-huile, elle est moins agréable. Mais il convient de rappeler que notre population consomme toujours du lait complet. La législation sur les denrées alimentaires interdit strictement l'écraimage. Un litre de lait contient en moyenne 40 gr. de graisse. Enfin, d'autres denrées alimentaires, telles que la viande, la charcuterie, le fromage, le fromage blanc (Quark), ainsi que quelques denrées végétales contenant de la graisse ne sont pas rationnées. La ration de beurre de 300 gr. pour adultes et enfants permet, à côté des autres graisses, d'assurer un approvisionnement tout à fait suffisant au point de vue physiologique.

Après l'échec de la loi fédérale

Le canton de Berne met sur pied des cours volontaires d'instruction préliminaire

BERNE, 16. — Le peuple suisse ayant rejeté le 1er décembre 1940 l'introduction des cours préparatoires d'instruction militaire obligatoires, le département militaire du canton de Berne a pris l'initiative de remplacer les cours obligatoires par des cours volontaires dans le canton. Samedi, a eu lieu une conférence à laquelle ont participé des représentants des autorités militaires, de la Confédération et du canton, des sociétés cantonales de tir, de gymnastique, de lutte, des éclaireurs et d'un certain nombre d'organisations sportives.

M. Guggisberg, conseiller d'Etat, chef du département cantonal militaire, a déclaré que le canton veut favoriser les cours volontaires et qu'il a l'intention d'introduire des examens d'aptitudes physiques des jeunes gens à partir de 15 ans, conformément aux dispositions qui contenaient, à ce sujet, le projet fédéral. Des cours de moniteurs seront en outre organisés. Mais cette organisation ne se fera pas par l'Etat. La direction cantonale établira des prescriptions uniformes et surveillera les examens; elle collaborera à la formation de moniteurs. Il est prévu de confier l'organisation des cours au lieutenant-colonel Hans Funk, de Berne.

Au cours de la discussion qui suivit, les représentants des diverses associations et organisations approuvèrent le projet du département militaire. La proposition fut faite d'introduire un insigne spécial pour les jeunes sportifs. En terminant, M. Guggisberg a constaté la volonté générale de mettre le projet à exécution et de collaborer à sa réalisation. La constitution d'une commission cantonale de 7 membres est prévue. L'application du projet commencera cette année.

Tribunal de la Broye

L'épilogue d'un accident mortel

(c) On n'a pas oublié l'accident mortel qui se produisit récemment dans le village de Saint-Aubin (Broye). Un jeune homme nommé P. se rendait à vélo à la laiterie pour y porter le lait de la traite du matin. A quelque cent mètres de la place de l'Eglise, il renversa un agriculteur qui revenait de la laiterie. Le choc fut très violent et la victime, M. Spahr, père de famille, expira peu après. Le tribunal s'est rendu sur place vendredi après-midi pour faire les constatations d'usage. Le tribunal a rendu un verdict d'acquiescement et a mis les frais à la charge de l'Etat.

Fait curieux, quelques minutes avant la vision, la petite Guér., âgée de cinq ans, qui s'amusaient sur les lieux mêmes de l'accident, fut atteinte par une machine à semer. Un médecin de Salavane, mandaté d'urgence, constata quelques lésions sans gravité.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Les opérations militaires sur le front d'Albanie

(Suite de la première page)

Le communiqué grec

ATHENES, 16 (Ag. d'Ath.). — Communiqué officiel du haut commandement des forces armées helléniques, du 15 mars au soir :

Des actions offensives ennemies d'intensité restreinte, à diverses heures de la journée et sur divers points du front, ont toutes été repoussées.

Le communiqué italien

ROME, 16 (Stefani). — Le Q. G. des forces armées italiennes communique :

Sur le front grec, au cours d'actions locales, nous avons capturé des armes et fait des prisonniers. Des détachements de notre aviation ont bombardé une importante base aérienne grecque. Les troupes ennemies ont été bombardées. Samedi après-midi, des avions ennemis ont bombardé Valona causant des dégâts légers. Un avion ennemi a été abattu par la D.C.A. navale.

Intense activité de l'aviation italienne

ROME, 16 (Stefani). — Profitant des bonnes conditions atmosphériques, l'aviation italienne déploya vendredi une grande activité. Plus de mille bombes furent lancées rien que dans le secteur central du front greco-albanais. L'action, commencée le matin, se poursuivit jusqu'au soir.

Vers 11 heures, un groupe de nos avions « Saetta » apercevait dans le ciel de Klissoura une formation de cinq « Blenheim », escortés par vingt « Gloster » et huit « Hurricane ». Tandis que les « Blenheim » rebroussaient chemin, sans même essayer d'effectuer leur mission, les « Gloster » et « Hurricane » acceptaient le combat avec nos chasseurs, qui se trouvaient à sept mille mètres. Nos chasseurs surent exploiter au maximum la supériorité de leurs moyens et neutraliser ainsi, avec leur bravoure, leur infériorité numérique. Après quelques minutes de combat, deux « Hurricane » et deux « Gloster » étaient déjà descendus et cinq autres appareils ennemis atteints en plusieurs points s'éloignèrent, laissant derrière eux un sillage de fumée. Un certain nombre d'avions au sol furent détruits et d'autres endommagés, sur l'aérodrome de Bérat, au cours d'un bombardement effectué par la R.A.F., samedi. Un dépôt de pétrole fut également incendié, dont les flammes furent visibles à une distance de 80 km. Des coups directs furent enregistrés sur la piste de départ de l'aérodrome de Valona, où quatre avions furent détruits au sol, d'autres endommagés. Tous nos avions sont rentrés saufs.

Mobilisation de réservistes en Hellade

BELGRADE, 17 (D.N.B.). — Le « Vreme » annonce de Salonique que le ministère hellénique de la guerre a appelé sous les drapeaux tous les réservistes de l'aviation des classes 1930 à 1937, à l'exception des soldats ayant quatre enfants. Enfin, les réservistes de la région frappée par le récent tremblement de terre n'entreront pas en service avant le 15 mai.

D'autre part, on mande d'Athènes au « Politika » que le ministère de la guerre a mobilisé pour le 31 mars tous les hommes des classes 1940 et 1941. Il a appelé également sous les drapeaux les hommes des classes plus anciennes appartenant aux troupes de montagne, à l'artillerie de campagne, à l'artillerie anti-aérienne, à la cavalerie et au service sanitaire.

La Suède renforce sa défense nationale

STOCKHOLM, 16 (Reuter). — Un communiqué officiel publié samedi déclare :

« Le fait que les mois d'hiver furent calmes en ce qui concerne les événements importants de la guerre européenne ne signifie pas qu'il est possible d'escompter que ce calme continuera pendant le printemps et l'été. Mais si nous n'avons aucune raison de supposer qu'une intensification éventuelle de la guerre entre les grandes puissances affecte la Suède directement, nous devons naturellement nous assurer que la protection de notre neutralité est efficace. »

Ceci est la raison pour laquelle les mesures de défense sont renforcées en certains points. Les cas, où l'appel des hommes fut fait avec peu de préavis, n'indiquent pas une situation inquiétante, mais font seulement partie de la vérification nécessaire de l'efficacité de notre système d'appel. On peut mentionner en outre que le licenciement de certaines unités continue et sera poursuivi. »

Pastilles
SODRI
combattent
refroidissements
maux de gorge
toux

Fr. 1.50 dans les pharmacies.
LABORATOIRES SAUTER S.A.
GENÈVE

La guerre aérienne sévit avec une ardeur toujours accrue

Les aviations anglaise et allemande continuent de se livrer un duel acharné

Le communiqué allemand

LONDRES, 15 (Reuter). — Le ministère de l'air communique samedi matin :

L'activité de l'aviation ennemie fut très étendue pendant la nuit de vendredi à samedi. Elle toucha à la plupart des parties du pays. La région de la Clyde fut de nouveau attaquée, mais l'attaque ne fut pas aussi violente que la nuit de jeudi. Des dégâts furent causés à des locaux commerciaux et à des habitations. Quelques personnes furent tuées et un grand nombre blessés lorsqu'un bloc local fut détruit, mais à part cet incident, on ne pense pas que le nombre des victimes soit élevé.

Une ville du nord-est de l'Angleterre subit une violente attaque. Quelques magasins et locaux industriels furent endommagés. Un certain nombre d'incendies furent provoqués, mais ils furent efficacement maîtrisés. Le nombre des victimes n'est pas élevé. Des bombes furent lâchées ailleurs sur de nombreuses parties du pays. Des habitations furent endommagées, mais à part cela, peu de dégâts furent causés et les victimes ne sont nulles part nombreuses.

Cinq avions ennemis furent détruits pendant la nuit.

Le communiqué allemand

BERLIN, 15 (D.N.B.). — Le haut commandement de l'armée communique :

Dans la nuit de vendredi à samedi, l'aviation a poursuivi avec la même énergie ses opérations contre la Grande-Bretagne. De puissantes formations de combat attaquèrent à nouveau Glasgow par temps favorable et bonne visibilité avec une efficacité considérable.

Une autre puissante formation de combat attaqua simultanément le centre d'acier de Sheffield. Des bombes de gros et de très gros calibre atteignirent plusieurs aciéries, ainsi qu'une fabrique de canons et causèrent de violents incendies.

D'autres attaques réussies furent dirigées contre les docks de Tilbury, près de Londres, et les installations portuaires de Plymouth et de Southampton. Dans diverses usines d'importance militaire de Leeds, de grands incendies éclatèrent après bombardement à l'aide de bombes explosives et incendiaires.

Les raids dans la nuit de samedi à dimanche

LONDRES, 16 (Reuter). — Le ministère de la guerre communique dimanche :

Dans la nuit de samedi à dimanche, l'attaque ennemie n'eut pas lieu sur une grande échelle, et elle fut principalement dirigée contre la région du sud-est, y compris Londres.

Parlant à l'occasion de la journée commémorative des héros

Le chancelier Hitler déclare que la victoire de l'an dernier sera parachevée cette année

BERLIN, 16 (D.N.B.). — A l'occasion de la journée commémorative des héros, une cérémonie s'est déroulée dans la cour de l'arsenal de Berlin à la mémoire des soldats tombés au cours de la guerre mondiale et de la guerre actuelle. Le chancelier Hitler prit la parole et déclara notamment :

« Pour la deuxième fois, nous célébrons en ces lieux la mémoire des héros de notre peuple. Plus encore qu'il y a une année, nous sommes conscients de ce que les mots n'arrivent pas à exprimer à eux seuls toute la reconnaissance d'une nation à ses héros. Lorsque le peuple allemand honore ses héros, en l'année 1941, il le fait à une époque et dans des circonstances qui nous donnent le droit de penser avec fierté à ceux qui, dans les combats du passé lointain ou immédiat, firent à la nation le sacrifice de leur vie. »

LA VICTOIRE DE L'AN DERNIER...

« La bataille de l'Ouest, qui dans la mémoire des anciens soldats du front était demeurée inscrite comme une voie de souffrances infinies, devait être gagnée. En pleine connaissance de nos préparatifs, en totale confiance dans le soldat allemand, j'osai, lors de la fête des héros de 1940, annoncer que la lutte qu'il nous faudrait soutenir à l'Ouest serait la plus glorieuse de toute notre histoire. Huit semaines plus tard, le combat commençait. Avant même que l'armée entrât en action, la décision fut prise la plus importante de cette guerre nous était déjà acquise. Le 17 avril échouait, grâce à notre avance de quelques heures sur l'ennemi, la

Les avions ennemis se heurtèrent de nouveau à un feu violent de la D.C.A. Un avion ennemi fut probablement abattu par les canons anti-aériens.

Pas d'activité dimanche

LONDRES, 17 (Reuter). — Les ministères de l'air et de la sécurité intérieure communique :

Rien à signaler.

Les attaques de la R.A.F.

LONDRES, 16 (Reuter). — Les pilotes qui ont participé, dans la nuit de vendredi à samedi, aux attaques sur l'Allemagne, rapportent ce qui suit :

« L'attaque contre Gelsenkirchen commença tôt et se termina juste avant minuit. Entre temps, des incendies se propageaient à Dusseldorf, après une attaque courte, mais concentrée sur le centre industriel de la ville. Un grand nombre de bombes incendiaires furent employées et vers la fin du raid des bombes explosives furent lâchées au milieu des incendies. Un pilote, loin au delà de la Ruhr, vit des incendies à plus de 160 kilomètres de distance à l'ouest, où des réservoirs d'essence à Rotterdam avaient été attaqués. En revenant de Gelsenkirchen, un de nos bombardiers lourds volant à plus de 4000 mètres d'altitude fut attaqué par un chasseur ennemi venant d'Ostende. Le bombardier britannique atteignit le fuselage de l'appareil allemand et celui-ci s'inclina et disparut. »

Un sous-marin britannique perdu

LONDRES, 17 (Reuter). — L'amiral annonce que le sous-marin « Snapper » doit être considéré comme perdu.

Le « Snapper » avait été lancé en 1934. Il porta naguère, c'est-à-dire l'été dernier, des coups sérieux aux communications maritimes entre l'Allemagne et la Norvège. Le « Snapper » jaugeait 670 tonnes et avait un équipage de 40 hommes. Il était armé de six tubes lance-torpilles, d'un canon et d'une mitrailleuse.

La pénétration anglaise en Abyssinie

NAIROBI, 16 (Reuter). — On communique officiellement, dimanche matin :

Les troupes britanniques ont pénétré loin sur la route conduisant à Djidjiga et sur la « Strada reale » — route conduisant de Mogadisque à Addis-Abeba, par Neghelli — où eut lieu l'une des victoires du maréchal Graziani, pendant la guerre italo-abyssine. Les opérations continuent.

M. Roosevelt annonce l'aide totale aux démocraties

(Suite de la première page)

Les Britanniques sont plus forts que jamais, ils sont doués du moral magnifique qui leur a permis d'endurer les jours sombres et les nuits déchirées des derniers dix mois. Ils ont l'entier appui, l'assistance du Canada, des autres dominions du reste de leur empire et des peuples non britanniques du monde entier qui pensent encore en termes de liberté. Le peuple britannique est prêt à faire face à l'invasion, que la tentative soit faite demain, la semaine prochaine ou le mois prochain.

M. Roosevelt fait l'éloge de M. Churchill et de la nation britannique et assure que l'Angleterre recevra tout ce qu'elle voudra du peuple américain. Il fait également l'éloge de la Chine et conclut :

Pour écarter les dictatures

Notre pays jouera complètement son rôle et lorsque les dictatures se désagrégeront — et Dieu veuille que ce soit plus tôt qu'aucun de nous n'ose l'espérer — il faudra que notre pays continue à jouer son grand rôle dans la période de reconstruction du monde. Nous croyons qu'on verra que le cri de ralliement des dictatures et leur vantardise concernant la supériorité de la race sont de vaines bêtises. Il n'a jamais existé, il n'existe pas maintenant et il n'existera jamais de peuple propre à servir de maître aux autres hommes.

Le monde ne sait que faire de toute nation qui, en raison de sa taille, ou de sa puissance militaire affirme son droit d'arriver à la domination du monde en piétinant au pas de l'oie les autres nations, les autres races. Nous pensons que toute nationalité, si petite qu'elle soit, a le droit naturel d'exister en tant que nation. Jamais dans toute notre histoire les Américains n'ont eu une tâche qui vaille autant la peine d'être accomplie. Puissent nos enfants et les enfants de nos enfants se dresser dans l'avenir pour dire que nous avons été bénis.

L'Allemagne doit aussi compter avec tout le Commonwealth a déclaré le général Smuts

LE CAP, 16 (Reuter). — Le général Smuts, premier ministre, résumant son impression sur la guerre, a déclaré que l'Allemagne, qui se trouve en guerre ouverte avec le Commonwealth britannique, doit encore faire face à des hostilités sans déclaration de guerre et qui n'en sont pas moins réelles et graves, après la décision de l'Amérique. Pour réussir, l'Allemagne devrait gagner ces deux guerres. Même l'espoir d'une partie nulle lui est interdit.

DANS LA FRANCE DE PÉTAÏN

L'amiral Darlan est de nouveau à Paris

PARIS, 16 (D.N.B.). — L'amiral Darlan est arrivé dimanche à Paris. Il confèrera avec l'ambassadeur de Brinon, rentré de son voyage d'inspection dans le sud-ouest de la France, ainsi qu'avec des personnalités françaises de la vie économique et de la vie politique.

Le projet d'un chemin de fer transsaharien adopté

VICHY, 16. — Le conseil des ministres a adopté un projet de loi relatif à la construction du chemin de fer transsaharien. Les travaux d'établissement d'un tronçon de deux cents kilomètres environ partant de Kenadza jusqu'au bassin minier d'O-Guir sera entrepris immédiatement.

Des manifestations se sont produites en Syrie à fin février

VICHY, 16. — Aux questions posées par le représentant de l'Agence télégraphique suisse à Vichy au sujet des nouvelles publiées par une agence étrangère sur des troubles graves qui auraient éclaté en Syrie, il a déjà été répondu de source autorisée que, s'il était exact que certaines manifestations s'étaient produites, elles ne présentaient aucun caractère de gravité. Ces manifestations, qui avaient comme prétexte certaines difficultés de ravitaillement, remontent d'ailleurs à fin février.

Le problème de l'éducation nationale : un discours de M. Carcopino

VICHY, 17. — M. Carcopino, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, a prononcé dimanche soir un discours dans lequel il a annoncé la promulgation prochaine de différentes lois sur l'enseignement public. Il toucha ensuite la question des instituteurs et professeurs qui avaient placé la politique au-dessus de leur devoir d'éducateurs et déclara qu'avant la fin du mois il aura clos la liste des relevements des fonctionnaires du corps enseignant.

Le marché noir financier va disparaître en France

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Quand il s'agissait de vendre, le porteur d'actions ne trouvait acquiescent qu'à des prix ridiculement bas et s'il s'insurgeait contre les offres qui lui étaient faites, on lui faisait observer qu'en l'absence de toute cotation il devait encore s'estimer bienheureux.

Quand, au contraire, il voulait acheter, les intermédiaires marrons lui tenaient la dragée haute en faisant miroiter à ses yeux la faiblesse de la monnaie nationale.

Avec ces procédés de coupe-bourse, il n'est pas exagéré d'avancer que d'audacieux boursicotiers ont profité sans vergogne de cette situation exceptionnelle pour édifier de véritables petites fortunes.

Il fallait agir et éviter la généralisation de ces méthodes immorales. Pour ce faire le gouvernement a heureusement pris la décision qu'imposait le bon sens et la logique et décrété des règles minutieuses qui ne laissent pas plus de place à la fraude qu'au trafic illicite.

Pour donner plus de poids encore à la loi, des sanctions ont été prévues et désormais toute opération réalisée sur un marché noir sera passible d'une amende pouvant atteindre le quintuple de la valeur des titres cédés. Voilà de quoi faire réfléchir les professionnels de la hausse illicite.

Les problèmes financiers ne sont cependant pas tous réglés par cette loi et d'autres questions d'importance demeurent en suspens car la réouverture de la bourse de Paris aux actions ne portera que sur les titres appartenant aux sociétés françaises.

Les valeurs étrangères n'auront pas de sitôt les honneurs des enchères pour cette simple raison d'ailleurs que l'arbitrage avec Londres et New-York — est actuellement impossible à cause de la guerre.

Les banquiers, remisiers, teneurs de carnet, coulisiers et grouillots qui mouillaient autrefois une chemise par après-midi sur le parvis de la Bourse de Paris, regretteront, nous en sommes sûrs, les beaux jours où la Royal Deutch, la Mexican Eagle et la Canadian Pacific crevaient le plafond à la hausse ou défonçaient le « parquet » à la baisse.

LE RATIONNEMENT DES BÉNÉFICES

La seconde loi financière promulguée le même jour n'est pas moins intéressante. En bref, elle institue le blocage des dividendes et interdit aux sociétés par actions d'effectuer des distributions excédant la meilleure de celle des trois derniers exercices.

Toutefois, elle précise que « dans le cas où les dividendes antérieurs n'atteindraient pas 6 %, les distributions pourront être élevées à ce chiffre », ce qui, disons-le en passant, n'a rien d'excessif aujourd'hui. Il est, nous pensons, inutile de commenter longuement ces nouvelles dispositions, et chacun comprendra aisément que le gouvernement en rationnant ainsi les dividendes a voulu éviter que certains actionnaires privilégiés puissent encaisser des répartitions exagérées alors que tant de Français en sont réduits à la portion congrue.

Il est bien évident aussi que les sociétés elles-mêmes soumise à cette sorte d'économie obligatoire vont se trouver bientôt à la tête d'une masse considérable de capitaux inemployés.

Ces capitaux morts ne pourront rester indéfiniment enfouis dans les comptes en banque ou ficelés en liasses improductives dans les coffres-forts. Un jour ou l'autre ils devront en sortir et à ce moment cet afflux d'argent frais viendra revigorer l'économie nationale toujours à cours d'espèces sans pour cela qu'il en coûte un centime à l'Etat.

Une partie de cette épargne forcée pourra être investie dans les bons du Trésor, ce qui contribuera à diminuer le volume de la circulation monétaire, le reste, le plus possible, souhaitons-le, trouvera un emploi dans le financement des entreprises nouvelles dont l'essor contribuera au moins en partie à résoudre le cancer du chômage. Ainsi peu à peu se rétablira l'équilibre économique détruit par la guerre en même temps que sera colmatée la dernière fissure dans le circuit des capitaux.

Gaston GÉLIS.

Nouvelles brèves

* Violent ouragan aux Etats-Unis. — Un ouragan s'est abattu dimanche sur le Dakota du nord et l'ouest de Minnesota, causant la mort de 27 personnes, entraînant en outre les communications et endommageant les maisons d'habitation.

* L'explosion de Séville. — Le nombre des morts à la suite de l'explosion de Séville est bien inférieur à celui que l'on avait craint tout d'abord; il n'est que de cinq. Quarante-vingt dix blessés ont été transportés dans les hôpitaux. Deux mille cinq cents personnes sont sans abri.

* Un accident de chemin de fer en Bulgarie. — Le ministre des chemins de fer s'est rendu avec une commission d'enquête sur les lieux de l'accident de chemin de fer. Il y aurait dix morts et quatorze blessés.

AVIS TARDIFS

THÉÂTRE
CE SOIR, à 20 heures
Ludmilla Pitoëff
e' sa compagnie
Tu ne m'échapperas jamais
Location Au MENESTREL et à l'entré

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Pour le renvoi des élections cantonales

On sait que le Conseil d'Etat a fixé aux 26 et 27 avril la date des élections cantonales à l'exécutif et au législatif. Or, à ce moment-là, la plupart des jeunes électeurs neuchâtelois, on le sait, seront encore sous les drapeaux. Dans ces conditions, de nombreux milieux se demandent si le gouvernement ne serait pas bien inspiré en procédant au renvoi de ces élections à une période militairement moins chargée, mais qui pourrait fort bien être trouvée cette année encore.

Le Conseil d'Etat, en choisissant la date de fin avril s'en est tenu aux exigences de la constitution. Cependant, en vertu des pleins pouvoirs qu'il détient, il a la faculté de proroger le mandat des autorités cantonales. Il apparaît donc désirable qu'il en use pour remettre la période électorale à un moment qui soit propice au plus grand nombre de citoyens.

On rappelle d'ailleurs qu'il y a déjà eu dans notre canton un précédent de cette manière de faire, au cours de l'autre guerre. D'un autre côté, un cas semblable s'est produit récemment dans un canton allemand. Il est ainsi possible de donner satisfaction à une notable partie du corps électoral, celle que forme la jeunesse neuchâteloise mobilisée.

L'emploi des fers blancs et tôles

La pénurie croissante de matières premières a contraint l'Office de guerre pour l'industrie et le travail à édicter une ordonnance qui restreint l'emploi des fers blancs et des tôles étamées. Ces produits ne pourront désormais plus servir qu'à l'emballage des marchandises qui sont dénommées dans ladite ordonnance ou qui seront désignées par la section du fer et des machines.

LA VILLE

Eglise indépendante

La paroisse indépendante de notre ville était réunie, hier soir, en assemblée ordinaire de printemps. Assemblée ordinaire où on a lu et entendu les rapports sur l'an 1940. D'abord l'assemblée a nommé le professeur André Binger, comme membre du conseil d'Eglise. Puis son président, M. Maurice Clerc, a présenté le rapport de ce conseil d'Eglise et du collège des Anciens. La paroisse compte 3596 membres, 21 de plus que l'an dernier. Elle a perdu par la mort 43 membres, parmi lesquels le professeur Jules Pétrémand. Les noms de ces disparus sont lus et l'assemblée chante debout deux versets du cantique Sainte Sion. Le rapport présidentiel a passé en revue les principaux événements de l'année, pourparlers en vue de la fusion, aide de paroisse, ect. Puis il résume le rapport du collège des Anciens qui s'occupe spécialement de l'assistance qui représente un grand effort d'entraide de l'Eglise et de ses Anciens, puis celui de ceux des nombreuses commissions de la paroisse qui apportent chacun quelques nouvelles intéressantes. Avec beaucoup de sérieux, M. Clerc a présenté la situation financière de l'Eglise, insistant sur la nécessité, si la fusion doit se faire, de maintenir jusqu'au bout la liberté de la hauteur des circonstances et des besoins.

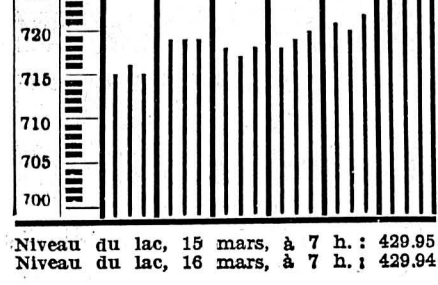
Puis il a cherché à décrire ce que sera la physionomie de la nouvelle Eglise neuchâteloise et engage l'Eglise indépendante à aller en avant en mettant « ses mains dans celles de Dieu », citation d'une parole courageuse du roi d'Angleterre.

Le pasteur de Rougemont succédant à la tribune au président a lu le rapport des pasteurs, rempli de remarques intéressantes et de constatations réjouissantes ou autres, sur l'activité de l'Eglise dans toutes sortes de domaines, et d'œuvres qui, sans être l'émulation de l'Eglise, sont pourtant l'effet du travail de ses membres ou plus généralement des chrétiens.

Parlant ensuite de l'avenir et de la décision qui sera prise bientôt, M. de Rougemont insiste sur la nécessité de consulter autre chose que les intérêts et les sentiments personnels pour ne penser qu'au bien du règne de Dieu.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL
14 mars
Température: Moyenne: 5.9. Minimum: -1.0. Maximum: 12.0.
Baromètre: Moyenne: 721.0.
Vent dominant: Direction: est. Force: moyenne.
Etat du ciel: Clair; gelée blanche le matin.

15 mars
Température: Moyenne: 5.0. Minimum: -0.9. Maximum: 11.8.
Baromètre: Moyenne: 725.7.
Vent dominant: Direction: sud. Force: faible.
Etat du ciel: Clair; gelée blanche le matin.



L'enquête sur l'incendie du 27 décembre 1940 à la rue de la Côte est terminée

Les causes du sinistre sont nettement établies

L'enquête ouverte par le Parquet après l'incendie qui se déclara le 27 décembre 1940 dans l'immeuble de Mme Prince-Junod, à la rue de la Côte, est terminée, nous apprend un communiqué que le juge d'instruction vient d'adresser aux journaux de Neuchâtel.

Il a été possible d'en établir la cause, grâce surtout à une expertise approfondie et concluante, confiée à M. Ph. Tripet, ingénieur, et aux expériences auxquelles il a eu recours en complément des constatations faites sur place.

La supposition qu'il pouvait exister un rapport entre l'opération du dégel des conduites d'eau la veille du jour du sinistre et l'incendie du lendemain s'est trouvée confirmée; il s'est produit, pendant cette opération, une dérivation de courant passant dans la tuyauterie du chauffage central et faisant retour sur la conduite d'eau à dégel, à l'endroit où cette tuyauterie traversait une gaine remplie de sciure de bois destinée à la protéger contre le gel. Cette gaine se trouvait à côté des escaliers en bois conduisant au garage; la sciure est entrée en combustion lente pendant plusieurs heures.

Il a fallu des circonstances exceptionnelles pour amener ce résultat, entre autres le fait que le chauffage central n'était pas en service et l'installation vidée d'eau. Il semble, en conclusion, que la méthode de dégel des conduites d'eau par voie électrique peut, parfois, présenter un danger, et que l'on ne saurait prendre trop de précautions dans son application.

Le lac gelé

Les promeneurs matinaux qui se trouvaient au bord du lac, hier, n'ont pas été peu surpris de constater que la surface de l'eau était recouverte d'une couche de glace de 3 à 5 mm.

La Société nautique, qui ouvrira sa saison même, doit renvoyer cette ouverture à l'après-midi.

Nos jeunes rameurs ne renoncèrent pas complètement à la rame, car, avec un bateau solide, ils se portèrent au secours d'un certain nombre de poules d'eau et de grèbes pris dans la glace. Fait à signaler une grève plongea et parcourut sous la glace près de 50 mètres et resta quatre bonnes minutes sous l'eau.

Malheureusement, un certain nombre de bêtes furent trouvées mortes sous la glace.

Noces d'or

M. Emile Spichiger, ancien boulanger, et Mme, ont fêté leurs noces d'or. Les jubilataires sont abondamment félicités depuis 50 ans à la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

TEXTES A MÉDITER

Deux pages du rapport Volmar concernant la directe Berne-Neuchâtel

Nous avons parlé déjà du rapport rédigé par M. Volmar, directeur du chemin de fer Berne-Neuchâtel, répondant aux revendications neuchâteloises.

Comme rien ne vaut un texte, nous reproduisons deux passages de ce rapport. Voici le premier que l'on trouve à la page 68 :

4. Dans les pages qui précèdent, nous avons montré combien la France s'est engagée en faveur de la ligne Belfort - Moutier - Longeau - Berne - Lœtschberg. Il n'y a pas lieu d'admettre qu'à un moment donné elle s'intéressera moins à cette ligne, pour s'occuper de celle de Pontarlier - Neuchâtel - Berne - Lœtschberg, dont elle ne s'est jamais souciée. Il s'ensuit que la France ne facilitera guère les efforts qui viseraient à développer cette dernière au détriment de la ligne Belfort - Moutier - Longeau - Lœtschberg, ou qui causeraient un tort quelconque à celle-ci. Elle ne le fera pas afin de ne pas affaiblir sa position en la question d'un raccourci par Lyss, pour ne citer que ce motif. Il faut tenir compte des faits et de la situation réelle, si l'on ne veut pas se faire illusion.

Puis, il y a le canton de Berne, qui ne peut pas contribuer non plus à affaiblir la route Belfort - Moutier - Longeau - Berne - Lœtschberg. Le canton de Berne a intérêt lui aussi à ce que soit construit un jour le raccourci de Lyss, car il est plus fortement engagé dans l'entreprise du Moutier - Longeau que dans celle de la B. N.; en outre, porter atteinte à la ligne Belfort - Moutier - Longeau - Berne - Lœtschberg provoquerait dans le Jura, qui veille jalousement à la prospérité de cette ligne, une réaction violente, qui pourrait être dangereuse pour le canton. Il est indispensable qu'on ait égard à ces circonstances, puisqu'elles ne peuvent être modifiées. (Réd.: C'est nous qui soulignons).

Et voici le second (page 71) :

Résumant, il y a lieu de constater que la construction du Moutier - Longeau a aggravé une fois de plus la situation de la ligne Pontarlier - Neuchâtel - Berne comme voie de transit et comme voie d'accès au Lœtschberg. Le percement du tunnel Moutier - Granges a mis fin à tout transit du nord et de l'est de la France, de l'Angleterre, de la Hollande et de la Belgique par la ligne Berne - Neuchâtel.

Un apprenti de commerce cambriole le bureau de son patron

Un cambriolage ayant été commis, dans la nuit de vendredi à samedi, dans le bureau d'assurances Camenzind, place Purry, la police de sûreté a arrêté quelques heures après avoir fait les premières constatations l'auteur de ce méfait. Il s'agit d'un apprenti de commerce âgé de 17 ans — le nommé B. — qui faisait partie du personnel de la maison. Il a avoué avoir fracturé le bureau de la caissière et y avoir dérobé une somme de 400 fr. Certains indices laissés par lui ont permis qu'il pût être rapidement identifié.

Nos hôtes

Le chanoine Bovet, le compositeur Carlo Boller et le préfet de Fribourg étaient hier les hôtes de Neuchâtel où ils ont assisté, l'après-midi, au concert de la Société chorale.

«Noix de Coco» à la salle de la Paix

L'excellente troupe la «Théâtre ouvrier», du Locle, a donné dimanche soir, à la salle de la Paix, le spectacle qu'elle avait présenté précédemment au public local: «Noix de coco», trois actes alertes de Marcel Achard.

Cette pièce fort spirituelle, que le cinéma nous a déjà fait connaître, est jouée avec un rare brio par les acteurs que dirige M. Georges Fleury. Le public a pris grand plaisir aux aventures de la sémi-lante «Noix de coco» et de son mari et n'a pas ménagé ses applaudissements.

AU JOUR LE JOUR

Le pont Berthier porte-t-il justement son nom ?

Le pont Berthier, de Serrières, date — on le sait — de 1807. Mais c'est en 1786 que le Conseil de ville décida de faire construire cet ouvrage dont il fit même tracer le plan et les devis par César, un habile ingénieur français.

Il est curieux de rappeler ce que dit, à ce sujet, l'historien de Chambrier dans son livre «La Mairie de Neuchâtel»: «... Le Prince accorda en 1807 à la ville, pour indemnité d'une dépense aussi considérable, l'établissement d'un péage sur ce pont durant 101 ans; mais l'administration municipale n'a pas cru, pour divers motifs, devoir se prévaloir de cette faveur».

Ainsi donc, le pont fut construit avec les seuls deniers de la cité, et l'offre du prince Berthier ne fut pas prise en considération. Si l'on rapproche de ce fait l'inscription latine gravée à l'entrée du pont, il semble que cet ouvrage devrait plutôt porter le nom de «pont des quatre ministres» que celui sous lequel on le désigne.

C'est du moins ce que croit un de nos abonnés, féru d'histoire, qui a bien voulu attirer notre attention sur cette curiosité. (g)

Ce qui se dit...

On n'a pas volé moins de quatre vélos, à Neuchâtel, dans la journée de vendredi. Des plaintes ont été déposées.

La gendarmerie neuchâteloise a arrêté un individu de 25 ans, nommé W. D., accusé d'actes de grivèlerie commis dans les cantons de Neuchâtel et de Vaud.

AU TEMPLE DU BAS

«LE LAUDI» de Hermann Suter

Les concerts de la Société chorale sont comme les hirondelles...; s'ils ne font pas le printemps, du moins l'annoncent-ils avec une régularité dont nous avons pris l'habitude.

Avec éclat, aussi. Il faut bien avouer que l'année musicale serait incomplète — non seulement à Neuchâtel, mais en Suisse romande — si nous venions à être privés de ces manifestations que chaque mois de mars nous ramène.

C'est aux «Bénédicteuses» de César Franck que ce 110me concert devait être consacré. Mais les partitions de cette œuvre étant introuvables actuellement, et certaines circonstances ayant permis que l'on pût s'assurer la collaboration de «L'Orphéon», le choix se porta finalement sur cet étrange et magnifique «Laudi», de Hermann Suter, que les Neuchâtelois n'avaient pas eu l'occasion d'entendre depuis 1927.

Les «Laudes» sont, on le sait, la partie de l'office divin qui suit matines et qui est principalement composée de psaumes à la louange de Dieu. Celui qu'écrivit Hermann Suter en 1925 sur le «Cantique du soleil» de saint François d'Assise est tout entier une vibrante image de cette prière à la lumière, des échos, du mouvement:

«... Parce que tu m'as aimé, Seigneur, je t'exalterai dans ta création et dans les œuvres de tes mains!»

Il débute par un tranquille et léger solo de ténor et se poursuit par un chœur — ardent comme un émoi printanier — et dans quel élan! Ses paroles sont des voix de jeunes garçons fraîches comme des sources. C'est un hymne vainqueur, fervent, émerveillé qui fait naître des émotions mystérieuses. Le musicien s'est senti entraîné — disons plus: illuminé — par cette évocation candide et brûlante à la fois. Son œuvre est toute encadrée d'un charme où l'on se trouve pris.

Pour la mettre sur pied, la Société chorale a fait un effort considérable. Ses effectifs, augmentés de ceux de «L'Orphéon» dont la contribution est importante, et dans lequel se trouvent, sous la direction de M. J.-M. Bonhôte, constituent une masse imposante, mais d'une remarquable homogénéité et d'une rare souplesse. Les solistes, dont la tâche est lourde, ont été choisis avec bonheur. Il faut mettre au premier rang Mlle Heilbing, de Rapperswil, qui chante avec une voix d'alto magnifique la partie qui lui est dévolue. Le soprano très pur de Mlle Adélaïde La Roche, de Bâle; la belle voix étouffée, chaude, puissante et qui se joue si aisément des difficultés de M. Ernest Baizer, ténor, de Neuchâtel; et enfin la basse riche et bien conduite de M. Félix Leffler, de Berne, firent de chacun des solistes d'égale valeur.

La partie instrumentale était assurée par l'Orchestre de la Suisse romande dont le jeu délicat et nuancé souligna avec discrétion les beautés de l'œuvre. Enfin, l'orgue, tenu avec toute la distinction qu'on lui connaît, par M. Samuel Ducommun, de Neuchâtel.

La Société chorale a fait un effort considérable, nous le savons. Mais il est juste de dire la part que M. Paul Benner a dans cet effort, — et dans cette réussite.

La sûre autorité avec laquelle il a conduit le concert, hier, tout autant que le long, patient et minutieux travail qu'a nécessité ce programme, ont mérité une estime sans réserve. Et si le nombreux public qui emplissait le Temple du bas n'a pas applaudi — l'austerité du lieu l'en empêchant — il a montré néanmoins par mille signes visibles et éloquentes l'impression que lui laissait cette manifestation musicale exceptionnelle, et sa gratitude envers M. Benner et les exécutants. (g)

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

L'exposition du groupe neuchâtelois de l'Œuvre s'est ouverte samedi

Samedi après-midi s'est ouverte au Musée des Beaux-Arts, à la Chaux-de-Fonds, l'exposition du groupe neuchâtelois de l'Œuvre, une organisation romande qui a son siège à Lausanne et encourage fort intelligemment les arts appliqués dans notre canton, c'est M. Léon Perrin, sculpteur, qui est aujourd'hui l'animateur de ce mouvement. Et quel animateur! En parcourant les salles on voit qu'il a été partout à la fois, qu'il a encouragé et conseillé ses élèves, qu'il a suscité l'éclosion de toute une production d'art populaire, d'art sacré, d'art décoratif, qu'il a même aidé des exposants par un morceau de son cru. Ainsi, dans les salles de l'ameublement où les nouveautés de M. Tell Jacot ou des Etablissements J. Perrenoud se détachent sur un bas-relief ou sur une sculpture de Pierre de Perin, on voit des œuvres de M. Léon Perrin et de ses élèves, ainsi que les familles Rychner et Clerc, à Neuchâtel, Rodieux, à Prilly, Lambelet, aux Verrières, Perrochet et Breitmeyer, à la Chaux-de-Fonds, Prince, à Soleure,

ont le douloureux devoir de faire part du décès de leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, tante, belle-sœur, cousine et parente,

Madame Marguerite WUITHIER née CUGNIER

que Dieu a rappelée à Lui dans sa 69me année, après une longue et pénible maladie. Neuchâtel, le 15 mars 1941.

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi. Jean XVII, 24.

L'incinération, sans suite, aura lieu lundi 17 mars, à 13 heures. Culte au crématoire à 13 h. 15. Domicile mortuaire: Halles 7.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Emma Bernasconi, à Peseux;

Monsieur et Madame Jules Ryscher-Bernasconi, à Noiraigue;

Messieurs Ernest et Francis Bernasconi, à Peseux;

Monsieur et Madame Emile Bernasconi et leurs enfants, à Paris;

Monsieur et Madame Fritz Junod-Bernasconi, leurs enfants et petits-enfants, à Serrières;

Monsieur Louis Rey et ses enfants, à Yverdon;

Monsieur et Madame Henri Mayor, leurs enfants et petits-enfants, à Peseux et Lausanne;

Monsieur et Madame Fritz Möser, à Serrières;

Monsieur et Madame Paul Maire et leur fils, à Serrières;

Monsieur et Madame Louis Sauser et leurs enfants, à Môtier,

ainsi que les familles parentes, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Monsieur Henri BERNASCONI retraits C.F.F.

leur cher époux, père, beau-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur tendre affection, après une longue et douloureuse maladie supportée avec courage, dans sa 53me année.

Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés et chargés, je vous soulagerai. L'ensevelissement aura lieu mardi 18 mars, à 13 heures. Domicile mortuaire: Tombet 13. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

L'Eternel est mon refuge et ma forteresse. Ps. XCI, 1.

Madame et Monsieur Fernand Croisier et leur fils, à Genève;

Monsieur et Madame Marcel L'Éplattener et leur fils, à Cernier;

Monsieur et Madame Adrien L'Éplattener et leurs enfants, à Coffrane;

Monsieur André L'Éplattener, à Frey,

ainsi que les familles Gretillat, Jacot, Borel, Treuthardt, Guillemand parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Madame Mathilde L'ÉPLATTENER née GRETILLAT

leur bien chère mère, belle-mère, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie, enlevée à leur tendre affection samedi 15 mars, à 5 h. 30, après une longue et pénible maladie dans sa 78me année.

Coffrane, le 15 mars 1941.

Celui qui demeure sous l'abri du Très-Haut repose à l'ombre du Tout-Puissant.

L'ensevelissement aura lieu à Coffrane lundi 17 mars. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Anton Züblin, à Zurich;

Mademoiselle Antoinette Züblin, à Zurich;

Monsieur et Madame Georges Züblin-Simon et leurs enfants, à Zurich;

Monsieur et Madame Albert Züblin-Anmann et leurs enfants, à Zurich;

Monsieur et Madame Jules Wittwer-Lozeron et leurs fils, à Auvier;

Monsieur et Madame Albert Wittwer-Niestlé et leurs enfants, à Strasbourg,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Constance ZUBLIN née WITTWER

leur chère épouse, mère, grand-mère, sœur, belle-sœur et tante, enlevée à leur affection après une longue maladie, le 14 mars 1941.

Zurich, le 15 mars 1941. (Bergstrasse 29)

L'incinération aura lieu lundi 17 mars, à 15 heures, au Crématoire de Zurich.

BEVAUX

Conférence agricole (c) Jeudi soir, à la grande salle du collège, M. Pettitpierre, ingénieur-agronome, de Lausanne, a entretenu un public restreint d'agriculteurs et viticulteurs de problèmes agricoles d'actualité.

Monsieur le pasteur J. Wuithier, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Ernest Berthoud et leurs filles, Mesdemoiselles Marie-Lise et Jacqueline Berthoud, à Lausanne;

Monsieur et Madame Marcel Urech et leurs enfants, en Chine;

Monsieur le pasteur et Madame Edouard Urech et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds;

Monsieur et Madame Charles Urech et leurs enfants, à Neuchâtel;

Madame André Wuithier et ses enfants, en Algérie,

ainsi que les familles Rychner et Clerc, à Neuchâtel, Rodieux, à Prilly, Lambelet, aux Verrières, Perrochet et Breitmeyer, à la Chaux-de-Fonds, Prince, à Soleure,

ont le douloureux devoir de faire part du décès de leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, tante, belle-sœur, cousine et parente,

Madame Marguerite WUITHIER née CUGNIER

que Dieu a rappelée à Lui dans sa 69me année, après une longue et pénible maladie. Neuchâtel, le 15 mars 1941.

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi. Jean XVII, 24.

L'incinération, sans suite, aura lieu lundi 17 mars, à 13 heures. Culte au crématoire à 13 h. 15. Domicile mortuaire: Halles 7.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Emma Bernasconi, à Peseux;

Monsieur et Madame Jules Ryscher-Bernasconi, à Noiraigue;

Messieurs Ernest et Francis Bernasconi, à Peseux;

Monsieur et Madame Emile Bernasconi et leurs enfants, à Paris;

Monsieur et Madame Fritz Junod-Bernasconi, leurs enfants et petits-enfants, à Serrières;

Monsieur Louis Rey et ses enfants, à Yverdon;

Monsieur et Madame Henri Mayor, leurs enfants et petits-enfants, à Peseux et Lausanne;

Monsieur et Madame Fritz Möser, à Serrières;

Monsieur et Madame Paul Maire et leur fils, à Serrières;

Monsieur et Madame Louis Sauser et leurs enfants, à Môtier,

ainsi que les familles parentes, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Monsieur Henri BERNASCONI retraits C.F.F.

leur cher époux, père, beau-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur tendre affection, après une longue et douloureuse maladie supportée avec courage, dans sa 53me année.

Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés et chargés, je vous soulagerai. L'ensevelissement aura lieu mardi 18 mars, à 13 heures. Domicile mortuaire: Tombet 13. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

L'Eternel est mon refuge et ma forteresse. Ps. XCI, 1.

Madame et Monsieur Fernand Croisier et leur fils, à Genève;

Monsieur et Madame Marcel L'Éplattener et leur fils, à Cernier;

Monsieur et Madame Adrien L'Éplattener et leurs enfants, à Coffrane;

Monsieur André L'Éplattener, à Frey,

ainsi que les familles Gretillat, Jacot, Borel, Treuthardt, Guillemand parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Madame Mathilde L'ÉPLATTENER née GRETILLAT

leur bien chère mère, belle-mère, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie, enlevée à leur tendre affection samedi 15 mars, à 5 h. 30, après une longue et pénible maladie dans sa 78me année.

Coffrane, le 15 mars 1941.

Celui qui demeure sous l'abri du Très-Haut repose à l'ombre du Tout-Puissant.

L'ensevelissement aura lieu à Coffrane lundi 17 mars. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Anton Züblin, à Zurich;

Mademoiselle Antoinette Züblin, à Zurich;

Monsieur et Madame Georges Züblin-Simon et leurs enfants, à Zurich;

Monsieur et Madame Albert Züblin-Anmann et leurs enfants, à Zurich;

Monsieur et Madame Jules Wittwer-Lozeron et leurs fils, à Auvier;

Monsieur et Madame Albert Wittwer-Niestlé et leurs enfants, à Strasbourg,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Constance ZUBLIN née WITTWER

leur chère épouse, mère, grand-mère, sœur, belle-sœur et tante, enlevée à leur affection après une longue maladie, le 14 mars 1941.

Zurich, le 15 mars 1941. (Bergstrasse 29)

L'incinération aura lieu lundi 17 mars, à 15 heures, au Crématoire de Zurich.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

Une hanche fracturée

(c) M. Gustave Berthoud, employé à la voirie, qui, samedi après-midi, était occupé à tailler de la vigne vierge contre son immeuble, est tombé de l'échelle sur laquelle il se tenait et s'est fracturé la hanche. Le blessé est, pour le moment, soigné à son domicile, mais il sera conduit à l'hôpital dès que le permettra son état.

VIGNOBLE